

REPUBLIQUE DU BENIN

\*\*\*\*\*@\*\*\*\*\*

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE  
GESTION

\*\*\*\*\*@\*\*\*\*\*



Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de  
LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES ECONOMIQUES

Option : Economie

Spécialité : Economie Appliquée

SUJET :

*EFFETS DES MICROCREDITS SUR LE NIVEAU DE VIE DES MENAGES RURAUX  
AU BENIN : cas de la CLCAM-AKASSATO*

Réalisé par :

AGUENON Fabrice & DOSSOU Judicaël

Sous la Direction de :

Maître de stage:

**ALLINGO GILLES**

*Chef d'Agence de la CLCAM-Akassato*

Directeur de Mémoire :

**Dr Yves SOGLO**

Enseignant à la FASEG

*Maître Assistant des Universités du  
CAMES*

Année académique : 2014-2015

Cinquième promotion

AVERTISSEMENT

**La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université d'Abomey-Calavi n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.**

**DEDICACE 1**

- A mon très cher père **DOSSOU FLO Martin**
- A ma très chère maman **OURA Adidjatou**

**DOSSOU Judicaël**

**DEDICACE2**

- **A ma chère, Maman LONTCHEDJI Yvonne**
  
- **A mon feu père AGUENON Fabrice**

**AGUENON Fabrice**

### **REMERCIEMENTS**

Du profond de notre cœur, nous tenons à adresser nos sincères remerciements et à exprimer nos vives reconnaissances à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la réalisation de ce mémoire, en l'occurrence :

- **Dr. Yves SOGLO** qui malgré ses multiples occupations a accepté de diriger ce mémoire ;
- L'Administration et corps professoral de la FASEG qui ont contribué à notre formation ;
- Les honorables membres du jury pour nous avoir fait l'honneur de sacrifier leurs temps afin d'apprécier ce mémoire et d'aider à le parfaire ;
- **Mr. Gilles ALINGO**, notre tuteur de stage pour ses conseils ;
- **Mr. Modeste TCHEKPE** le caissier, pour sa disponibilité, son soutien ;
- **Mme Barikissou BOKO** la caissière, pour sa disponibilité, son soutien ;
- **Mme Josiane DEGUENON** l'Agent Crédit, pour sa disponibilité, son soutien ;
- **Mme Solange KILO** l'Animatrice, pour sa disponibilité, son soutien ;
- Tout le personnel de la CLCAM d'Akassato ;
- Enfin aux parents, frères, sœurs, cousins, amis et à tous ceux qui de près ou de loin, ont participé à la réalisation de ce mémoire, trouvez ici l'expression de nos profondes gratitudee.

**LISTE DES TABLEAUX :**

<b>TABLEAUX n°1 :</b> Présentation réseau CLCAM.....	26
<b>TABLEAUX n°2 :</b> Répartition des bénéficiaires des microcrédits selon le sexe.....	33
<b>TABLEAUX n°3 :</b> Répartition des bénéficiaires des microcrédits selon le niveau d'éducation.....	34
<b>TABLEAUX n°4 :</b> Répartition des bénéficiaires des microcrédits selon la tranche d'âge.....	35
<b>TABLEAUX n°5 :</b> Répartition des bénéficiaires des microcrédits selon la situation professionnelle.....	36
<b>TABLEAUX n°6 :</b> Répartition des bénéficiaires des microcrédits selon la branche d'activité.....	37
<b>TABLEAUX n°7 :</b> Situation financière des bénéficiaires des microcrédits.....	38
<b>TABLEAUX n°8 :</b> Résultats estimation.....	41

**LISTE DES GRAPHIQUES :**

**GRAPHIQUE n°1 :** Répartition des bénéficiaires selon le type de microcrédit.....34

**GRAPHIQUE n°2 :** Répartition des bénéficiaires des microcrédits selon le niveau  
d'instruction.....35

**GRAPHIQUE n°3 :** Répartition des bénéficiaires des microcrédits selon la tranche  
d'âge.....36

**GRAPHIQUE n°4 :** Répartition des bénéficiaires selon la situation financière.....37

**GRAPHIQUE n°5 :** Répartition des bénéficiaires selon leurs manques de besoins de base...37

**LISTES DES SIGLES ET ABREVIATION :**

AC	: Agence crédit
AFSSEF	: Accès des femmes Sénégalaises aux services financiers
AGR	: Activité génératrice de revenu
CA	: Conseil d'administration
CAEP	: Crédit à l'agriculture, pêche et l'élevage
CAS	: Crédit aux salaires
CC	: Comité de crédit
CS	: Conseil de surveillance
CEE	: Crédit épargne avec éducation
CLCAM	: Caisse locale de crédit agricole et mutuelle
CNCA	: Caisse nationale de crédit agricole
CRCAM	: Création régionale de crédit agricole mutuelle
CSSFD	: Cellule de surveillance des structures financières décentralisées
DAT	: Dépôt à terme
FECECAM	: Faîtière des caisses d'épargne et de crédit agricole et mutuelle
IFI	: Institution financière internationale
IMF	: Institution de microfinance
IMT	: Instant Money Transfert
ONG	: Organisation non gouvernementale
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PNPS	: Programme Nationale d'Appui à la protection social
PARMEC	: Projet d'appui à la réglementation des mutuelles d'épargne et de crédit
TPCF	: Tout petit crédit aux femmes
TPCH	: Tout petit crédit aux hommes
URCLCAM	: Union régionale des caisses locales de crédit agricoles et mutuelles
UMOA	: Union Monétaire Ouest Africain

## **SOMMAIRE**

INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE.....	3
SECTION1 : Cadre Théorique.....	3
SECTION2 : Cadre institutionnel et méthodologique de l'étude.....	23
CHAPITRE II : ANALYSE ECONOMIQUE DES EFFETS DES MICROCREDITS SUR LE NIVEAU DE VIE DES MENAGES RURAUX.....	33
SECTION 1 : Analyse descriptive des bénéficiaires des microcrédits.....	33
SECTION 2 : La modélisation économétrique et spécification des variables.....	40
CONCLUSION GENERALE.....	43
REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE.....	45
ANNEXE.....	x
TABLEAU DES MATIERES.....	xi

### **Résumé**

L'objectif principal dans cette étude est d'analyser l'effet du microcrédit sur le niveau de vie des ménages ruraux au Bénin. Le microcrédit représente un outil pour palier à la situation d'exclusion financière et bancaire des agents pauvres. Ce petit prêt de mobilisation permet aux ménages pauvres d'accéder à leurs besoins de base.

Cependant, l'analyse a été effectuée sur la base d'un échantillon de 200 agents pauvres emprunteurs de microcrédit. L'institution du microcrédit CLCAM-AKASSATO a constitué notre base d'étude. Nous avons traité de la contribution du petit prêt dans l'amélioration du niveau de vie de la des ménages pauvres. Et pour mener à bien notre travail, nous avons abordé une étude économétrique en utilisant une estimation par la méthode des moindres carrés ordinaires afin d'exprimer l'effet économique. Le microcrédit a représenté un moyen pour briser la pauvreté et alléger la situation d'exclusion financière. Il a mentionné un effet opérationnel sur le bien-être économique et financière de l'exclu.

Mots clés : Microcrédit, effet économique, niveau de vie, développement

### **Abstract :**

The principal purpose of this paper examines the economic effect of microcredit in Benin. This service represents a means to alleviate of financial exclusion. Thus, our analysis was based on a sample of 200 microcredit borrowers. We have discussed the contribution of small loan in improving the living standard of the poor agent. In order to complete our work, we have addressed an economic study MCO the impact of microcredit. However, microcredit has improved the level of consumption in borrower's base and assumed in our analysis the economic development. This latter was an instrument to down the poverty and the financial exclusion. Hence, microcredit activity has constructed an operational impact on economic welfare.

Key words : microcredit, economic effect, development

## **INTRODUCTION GENERALE**

L'expansion du microcrédit pour lutter contre la pauvreté dans les pays en développement est une évidence. Une multitude d'Organisations non gouvernementales (ONG) ainsi que des structures financières étatiques ou privées pullulent désormais dans les pays en développement. De petits prêts sont ainsi octroyés aux personnes les plus «démunies» afin qu'elles entreprennent des activités génératrices de revenus (AGR) pouvant leur permettre de sortir de la pauvreté. Acclassato (2008) indique que les institutions de microfinance (IMF) sont devenues une composante importante de l'architecture financière dans de nombreux pays en développement, notamment en Afrique et en particulier dans l'Union Monétaire Ouest Africain (UMOA) en raison de la masse d'argent brassée : 173,4 milliards FCFA à fin 2003 en hausse de 21,6 milliards par rapport à 2002 et de l'ampleur de la clientèle issue de toutes les couches sociales : plus de 3,9 millions de bénéficiaires dans l'union en décembre 2003 (Acclassato, 2008 : 161-162).

Mais pouvons-nous dire que ces prêts ont des effets positifs sur les bénéficiaires? Servet (2006) affirme que même si la microfinance connaît une forte concentration de ses activités sur quelques dizaines d'organisations, il est très difficile de mesurer avec exactitude l'ampleur du phénomène et surtout ses effets réels aux échelles privée, locale ou macroéconomique, du fait de la très grande multiplicité de ses formes et de la myriade de micro-organisations ayant informellement des activités de microfinance (Servet, 2006 : 19). Il ajoute qu' hormis le cas de quelques rares pays, la perspective d'une viabilité à très court terme des projets de microfinance est douteuse en raison de la facturation intégrale de ses coûts aux utilisateurs, des populations pauvres et extrêmement pauvres.

Une telle controverse en matière de viabilité et des bienfaits auxquels l'on s'attend des programmes de microfinance est ce qui justifie notre intérêt pour le cas du Bénin où l'on retrouve à la fois des organismes privés et des institutions publiques engagés dans les programmes de microfinance et ce, dans le cadre officiel de «lutte contre la pauvreté» véhiculé comme on le sait par la banque mondiale. Dans le souci de bien comprendre la nouvelle stratégie de lutte contre la pauvreté et ses effets sur les populations bénéficiaires au Bénin ainsi que la logique des différents acteurs impliqués, cette étude vise à comprendre l'effet des prêts de microcrédit et d'analyser les retombées possibles de ces derniers sur les bénéficiaires.

Pour ce faire, l'analyse secondaire a été l'approche méthodologique retenue. Ainsi le premier chapitre de cette étude sera consacré au cadre conceptuel, institutionnel et méthodologique du travail. Le deuxième portera sur l'analyse de données collectées sur le terrain.

## **CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE**

Ce chapitre expose le cadre théorique et institutionnel de la recherche.

### **SECTION 1 : CADRE THEORIQUE**

Cette section présente la problématique, les objectifs, les hypothèses, la revue de littérature et la méthodologie de recherche.

#### **PARAGRAPHE1 : De la Problématique aux hypothèses**

Dans ce paragraphe, nous présenterons la problématique, les objectifs et les hypothèses de l'étude.

#### **1-PROBLEMATIQUE :**

Dans la seconde génération des réformes proposées par les institutions financières internationales (IFI) aux pays du tiers monde à partir des années 1980, se trouve la bonne gouvernance et la lutte contre la pauvreté. Dans ces volets, l'accent est mis sur celui de la lutte contre la pauvreté qui étant l'une des préoccupations majeure au Bénin.

Ainsi, le microcrédit est devenu un élément principal de lutte contre la pauvreté aux yeux des institutions de développement (Banque Mondiale et Fond Monétaire International, 1980). Dans leurs discours, le microcrédit est un instrument efficace de lutte contre la précarité des conditions de vie et niveaux de vie des ménages. Pour Pal (2009), il s'agirait donc d'un moyen efficace pour stimuler l'esprit d'entreprise chez la population pauvre en majorité ruraux afin que, leurs situation économique change du point de vu de la sécurité, la priorisation de la santé, l'éducation, l'environnement.

Le microcrédit est avant tout un prêt octroyé aux ménages pauvre des pays en développement. Une petite somme d'argent (environ 100 dollars américain) qui permettra à ces ménages d'entreprendre des activités génératrices de revenu, afin de sortir de la pauvreté dans laquelle elles vivent. Cette situation de pauvreté que vivent de façon générale ces populations des pays en développement a été constatée par les institutions des nations unies comme étant les conséquences des politiques d'ajustement structurel (CLING et al, 2002).

C'est dans ce souci de lutter contre la pauvreté galopante qui frappe les populations des pays en développement, plus précisément les femmes et à la suite de l'expérience du microcrédit « réussie » de la banque GRAMEEN de YUMUS en Asie qu'est devenu un instrument de lutte contre la pauvreté pour les développeurs. Cette expérience de la banque GRAMEEN a encouragé beaucoup de structures financières, qui hier ne prêtaient pas aux pauvres, c'est-à-dire des gens qui n'ont pas de garantie matérielle pour contracter un prêt comme dans le système classique des banques, à rentrer dans le jeu de crédit aux plus pauvres.

En effet, au Benin le financement à la base s'est développé en tant qu'approche de développement économique et s'intéresse spécifiquement aux populations à faible revenu. La plus part des institutions de financement à la base du Benin se sont lancé avec pour motivation initiale l'amélioration du niveau de vie des ménage pauvres. Ainsi de juin 2012 à juin 2013 ,le volume de crédits injecté dans l'économie par le secteur de la finance décentralisé au Benin s'est accrue substantiellement de 1.8% en passant de 11126 millions de FCFA à 12967 millions de FCFA(CSSFD, juin 2013).

Par ailleurs le réseau FECECAM enregistre chaque année en moyenne 2400 nouveaux sociétaires pour au moins 50 000 000 de FCFA d'augmentation de crédits par rapport à l'année antérieure. Cet accroissement annuel du volume de crédits et du nombre de sociétaire suppose d'une part des avantages financiers au réseau et d'autre part une source de financement aux sociétaires.

Cependant, des études comme celle de SOKO (2009) ont montré que l'accès au crédit contribue à une augmentation de revenu de façon significative chez les ménages emprunteur par rapport aux ménages non emprunteurs dans les mêmes catégories sociales (SOKO, 2009 :212). Dans le mêmes ordre d'idée, SOULEMAN (2005) indique qu'en ce qui concerne l'augmentation du revenu et la réduction de la pauvreté, les résultats des vérifications empiriques concorde généralement sur le fait que le microcrédit à un impact positif sur le revenu et aussi sur la pauvreté, surtout lorsque celle-ci n'est pas réduite à la seule dimension monétaire (SOULEMAN, 2005:113) .Le discours des développeurs est alors sans équivoque, le microcrédit éradique la pauvreté. Mais, d'autre études comme celle de Fodé(2009) indique que la liaison entre accès aux services financiers et réduction de la pauvreté et développement n'est pas linéaire, ni souvent évidente (FODE, 2003 :17).

Dans cette controverse du succès du microcrédit, VINCENT (2000) s'interroge sur le microcrédit en tant qu'outil de lutte contre la pauvreté. Il estime que les crédits inférieurs à 100 dollars américains, accordés principalement aux populations pauvres, ne créent que très rarement (moins de 3%) de petites entreprises ou des emplois nouveaux. Ces crédits améliorent la situation sociale des bénéficiaires qui peuvent ainsi trouver les fonds nécessaires pour satisfaire des besoins de première nécessité (santé, nourriture, logement, écolage etc.). Il y a donc amélioration, mais rares sont les bénéficiaires qui dépasse le seuil de la pauvreté « crédits inférieurs ou légèrement supérieur à 100 dollars américains » peuvent-ils avoir des incidences sur les activités des ménages ruraux ? Car, selon KENDO (2012) les capacités des ménages agricoles ont une double influence sur le processus de réduction de la pauvreté au

travers de la production des ménages agricole d'une part et la distribution des revenus d'autres part (KENDO, 2012 : 237). La pauvreté qui caractérise les paysans en milieu rural et le risque que constitue le financement de l'agriculture fait que la majorité des IMF ne finance que les activités de petit commerce et de transformation. La généralisation des pratiques de microcrédit pour améliorer le niveau de vie des populations, dans les pays en développement suite à une forte implication des institutions financières privées a alors entraîné une variation dans la pratique des taux d'intérêts. Ces taux d'intérêts varient selon les institutions financières. Le laisser aller qui s'opère dans ce domaine de taux d'intérêt et les conséquences néfastes que cela génèrent pour les bénéficiaires de ces microcrédits ont amené les dirigeants de certains Etats comme ce fut le cas pour l'Afrique de l'ouest à instaurer un taux de plafonnement. ACLASSATO (2008) montre qu'il est normal que le taux d'intérêt soit élevé au-dessus des taux de plafonnement qui sont à 27% compte tenu des risques que constitue la clientèle des institutions financières et que les coûts associés aux faible montants de crédit soient compensés par des taux élevés.

Le développement socioéconomique ou l'autonomie financière tel qu'escompté par les experts de la banque mondiale nous laisse perplexe et nous nous demandons à priori si la nature des prêts octroyés aux populations ne renferme pas en elle-même des failles qui font que le développement socio-économique tant attendu ne soit pas au rendez-vous. Aussi, en regardant les conditions de vie des populations au Bénin, plus précisément dans les zones rurales où en 2011 les enquêtes EMICOV ont montré que la pauvreté en terme d'actif est de 39.2% et la pauvreté en terme de condition de vie s'élève à 38.4% sont plus rependues au Bénin comparativement à la pauvreté monétaire (+1 de pourcentage) a augmenté en 2011 par rapport à 2009 alors que la pauvreté en terme de condition de vie (-9,8 points de pourcentage) la pauvreté en termes d'actifs (-1,2 point de pourcentage) et la pauvreté non monétaire (-0.6 point de pourcentage) ont connu un repli sur la même période. Le constat, nous laisse dubitatif car, nous ne savons pas si les projets de microcrédits ont changés réellement les conditions de vie des ménages bénéficiaires.

Au vu de cette diversité des résultats, étant donné la place centrale que les autorités Béninoises accordent au microcrédit et les orientations stratégiques de développement, il est impérieux de savoir si le microcrédit stimule, retarde ou est neutre vis-à-vis du niveau de vie des ménages ruraux. En d'autres termes, quel est l'effet du microcrédit sur le niveau de vie des ménages ruraux au Bénin ?

Ainsi, vu ce qui précède, à travers cette étude nous nous posons les questions suivantes :  
Quel est l'effet du microcrédit sur les revenus des ménages ruraux ?  
Quel est l'effet est l'influence du microcrédit sur les besoins de base (santé et éducation) des ménages ruraux ?

## **2-OBJECTIF GENERAL :**

Notre étude a pour objectif de mesurer l'effet du microcrédit sur le niveau de vie des ménages ruraux de CLCAM-AKASSATO.

### **2.1- OBJECTIFS SPECIFIQUES :**

A travers cette étude nous sommes fixés comme objectifs spécifiques :

- Analyser le lien entre microcrédit et le revenu des ménages ruraux
- Analyser le lien entre le microcrédit et les besoins de base (éducation et santé) des ménages ruraux

### **2.2-HYPOTHESES DE RECHERCHE :**

Pour atteindre les objectifs fixés, nous avons formulé les hypothèses suivantes :

- ✓ **H1** : Le microcrédit exerce un effet positif et significatif sur le revenu des ménages ruraux ?
- ✓ **H2** : Le microcrédit influence négativement les besoins de base (éducation, santé) des ménages ruraux ?

## **PARAGRAPHE2 : REVUE DE LITTERATURE**

Dans cette partie, nous nous intéresserons d'abord à la clarification des concepts puis aux études théoriques sur l'effet du microcrédit sur le niveau de vie des ménages ruraux. Ensuite une attention sera portée sur les études empiriques effectuées par quelques auteurs sur le sujet.

### **1- Clarification de certains concepts :**

Les concepts fondamentaux de ce travail sont le microcrédit et le niveau de vie mais, nous essayerons aussi de clarifier le concept de pauvreté qui a en quelque sorte engendré celui de microcrédit.

#### **1.1-MICROCREDIT :**

Avant d'aborder le concept de microcrédit, nous essayerons de définir aussi le concept de crédit qui est en vogue avant l'avènement de microcrédit. Le terme « crédit » est issu du latin « creditum » du verbe « credere » qui signifie « croire », avoir « confiance ». Par extension

cela devient le prêt consenti par le banquier ; car celui-ci qui accepte de prêter dans la mesure où il place en son client une certaine confiance. Le crédit est généralement défini comme mécanisme par lequel un débiteur obtient un bien ou de la monnaie d'un créancier en échange de la promesse d'un paiement différé de la contrepartie, majoré d'un intérêt (Dictionnaire d'économie et des sciences sociales, Nathan 1989 : 120). Le crédit permet donc de disposer d'un bien produit par autrui avant d'en avoir produit soi-même l'équivalent : il rend effective une demande, jusque-là virtuelle, et anticipe une production à venir qu'il facilite. C'est un moyen essentiel de financement de l'économie. Le crédit a un coût à la charge du débiteur : sa dette sera majorée d'un intérêt. Il s'agit généralement d'une activité réservée aux institutions financières (les banques).

Le terme « microcrédit » aurait vu le jour au début des années 1970, avec des initiatives de la Grameen Bank au Bangladesh, d'ACCION International en Amérique latine et de la Self-Employed Women's Association Bank en Inde (Helms, 2006). D'ailleurs, Muhammad Yunus, le fondateur de la Grameen Bank, a été récipiendaire du prix Nobel de la Paix, en 2006. En 1976, Yunus a voulu permettre aux individus moins bien nantis de générer des activités génératrices de revenus et a accordé des prêts de 27 \$ à 42 femmes impliquées dans la fabrication de tabourets en bambou (Sengupta et Aubuchon, 2008).

Traditionnellement, le terme de microcrédit s'applique au financement des acteurs économiques les plus défavorisés dans les pays en développement. L'objectif étant de permettre à ces différents acteurs d'accéder au crédit parfois pour des montants très faibles, mais de pouvoir ainsi assurer le financement de leur projet. Cette forme de financement se retrouve également dans les pays industrialisés. Le microcrédit est alors une forme de crédit conçue pour faciliter la réinsertion ou le retour à l'emploi d'une personne fragilisée (Traderfinance.fr, 2011). Il s'agit d'un petit montant prêté aux plus défavorisés surtout les femmes des pays en développement afin de les aider à entreprendre des activités génératrices de revenus. Mais le terme de microcrédit est plus relié à la microfinance de nos jours et est considéré comme sa variante. La microfinance est un terme englobant et est définie comme «l'ensemble des dispositifs permettant d'offrir des petits crédits (microcrédits) à des familles pauvres pour les aider à conduire des activités productrices de revenus leur permettant ainsi de développer leurs petites entreprises» (Ikiémi, 2008 : 18). Djade (2011) indique que la microfinance s'inscrit toujours dans une logique de fourniture de services financiers à des populations non bancarisées et que l'offre revêt différentes formes : crédit, assurance, épargne, garantie, transfert d'argent (Djade, 2011 : 31). Selon Vincent (2000), il n'y a pas de

consensus parmi les professionnels pour définir ce qu'est le microcrédit. Les uns, influencés par les dirigeants du Sommet mondial de Washington, estiment que tout crédit de plus de 100 dollars américains n'est plus du microcrédit. Les premières expériences de crédit de la Banque Grameen et des organisations prêtant aux femmes pour le petit commerce ou des micro-projets se rangent dans cette catégorie. Les autres, et ce sont les plus nombreux, prêtant des sommes, en monnaie locale allant de 100 à 5.000 voire 10.000 dollars américains et plus, considèrent leurs prêts comme du microcrédit (Vincent, 2000 : 2). Le microcrédit est donc une somme relativement petite prêtée aux individus. Selon Vincent (2000), le microcrédit est étroitement lié à l'activité des travailleurs du secteur informel. Il est local et proche des gens. Quelques fois seulement, il est lié à l'épargne, en particulier en Afrique (op. cité : 2).

Dans le cadre de cette étude, le microcrédit est considéré comme une petite somme variant entre 25 et 100 dollars américains (voire un peu plus) accordé aux populations pauvres des pays en développement pour entreprendre une activité génératrice de revenus. Ce type de microcrédit est différent (en termes de montant accordé) de celui dont le montant accordé va au-delà de 1000 dollars américains qui est considéré selon Vincent (2000) comme le type de crédit susceptible de déclencher la croissance économique. Le but du microcrédit dont il s'agit ici est de permettre aux bénéficiaires d'entreprendre une petite activité (AGR) susceptible de leur donner une autonomie financière, et qui pourrait entraîner leur développement socioéconomique et une amélioration de leur niveau de vie.

### **1.2-NIVEAU DE VIE :**

La notion de niveau de vie reste complexe et ambiguë. La littérature économique contribue à certains égards à entretenir cette ambiguïté.

Ambiguïté théorique : les définitions du niveau de vie semblent être aussi variées que le nombre d'auteurs ayant traité du sujet.

Ambiguïté de mesure : chaque définition donne droit à son lot de mesure.

Les définitions présentées jusqu'ici sont ainsi, soient trop restrictives (Brousse1949 : 66), soit trop générales (Gilles et al 1990). C'est d'une part un montant de revenu, c'est-à-dire quelque chose de quantifiable et d'autre part, c'est aussi la manière dont ce revenu est dépensé, consommé en un ensemble de biens et Services, dont on peut mesurer l'importance et la place relative par rapport aux autres postes donc qualitative.

Le niveau de vie est aussi défini comme un ensemble de biens et services dont peut disposer un individu, un groupe social ou un pays. Il dépend essentiellement des ressources

disponibles. C'est une notion quantitative (lexique de sciences économiques et sociales NATHAN).

### **1.3-NOTION DE PAUVRETE :**

La pauvreté dans un premier temps renvoie à l'état d'une personne ou d'un groupe qui manque de moyens matériels, d'argent, de ressources (Dictionnaire de Sociologie, le Robert/Seuil, 1999 : 387). Selon Simmel (1998), «les pauvres, en tant que catégorie sociale, ne sont pas ceux qui souffrent de manques et de privations spécifiques, mais ceux qui reçoivent assistance ou devrait la recevoir selon les normes sociales. Par conséquent, la pauvreté ne peut, dans ce sens, être définie comme un état quantitatif en elle-même, mais seulement par rapport à la réaction sociale qui résulte d'une situation spécifique» (Simmel, 1998 : 15). Il indique également que la pauvreté, telle qu'il l'entend, est donc non seulement relative, mais elle est aussi construite socialement (Ibid : 15). Ces deux premières définitions montrent bien que le concept de pauvreté est avant tout multidimensionnel. L'approche monétaire qui est la plus répandue prend en compte l'ensemble des revenus du ménage et cherche à définir le seuil le plus adapté (Dictionnaire de Sociologie, le Robert/Seuil, 1999 : 388). La Banque mondiale quant à elle, s'inscrit dans une approche monétaire et distingue la «pauvreté extrême» (monétaire ou absolue) de la «pauvreté générale» (relative). Selon elle, la pauvreté absolue ou monétaire correspond à un niveau de revenu nécessaire pour assurer la survie des personnes. En général, ce seuil est calculé en fonction d'un régime alimentaire de base (Benicourt, 2001 : 38). La pauvreté générale ou relative, quant à elle, reflète une conception plus axée sur la répartition des revenus; elle signifie avoir «moins que les autres». Cette notion renvoie au niveau de revenu nécessaire pour participer à et vivre dans une société particulière (logement, habillement...) (Benicourt, 2001 : 38). L'autre définition de la pauvreté est celle développée par le PNUD. Cette définition fait une distinction nette entre l'«extrême pauvreté», la «pauvreté générale» et la «pauvreté humaine». Ainsi, «une personne vit dans la pauvreté extrême si elle ne dispose pas de revenus nécessaires pour satisfaire ses besoins alimentaires essentiels définis sur la base de besoins caloriques minimaux(...). Une personne vit dans la pauvreté générale si elle ne dispose pas des revenus suffisants pour satisfaire ses besoins essentiels non alimentaires (tels l'habillement, l'énergie, le logement) et alimentaires». La «pauvreté humaine», quant à elle, est présentée comme l'«absence des capacités humaines de base : analphabétisme, malnutrition, longévité réduite, mauvaise santé maternelle, maladie pouvant être évitée» (PNUD, 2000, cité par Benicourt, 2001 : 35-36).

Cette définition du PNUD qui met en lumière la pauvreté humaine renvoie à l'approche par les conditions de vie développée par certains auteurs qui, pour définir statistiquement la pauvreté préfèrent se fonder sur une approche en termes de conditions de vie. Ils insistent sur l'idée que ce n'est pas le manque de tel ou tel bien matériel élémentaire qui permet de définir la catégorie des pauvres, mais le cumul des handicaps (Dictionnaire de Sociologie, le Robert/Seuil, 1999 : 389). Cet état de pauvreté qui caractérise les individus dans un contexte donné a poussé les développeurs à introduire les projets de microcrédit comme stratégie pouvant lutter contre la pauvreté.

## **2- Contributions antérieurs sur l'effet du microcrédit :**

### **2.1- Revue théorique**

La littérature économique adopte une posture extrêmement simple pour évaluer le rôle des institutions financières dans le développement économique et social d'une nation. La microfinance est une technique récente, elle met en relief les études théoriques pour traiter tout problème économique et social. Le développement est l'ensemble des changements sociaux et mentaux d'une population qui la rend apte à accroître cumulativement et durablement son revenu.

La théorie du développement (théorie de la modernisation) qui stipule que le développement se fait par étape (Rostow, 1960) s'est vue confrontée à d'autres réalités qui font appel à de nouvelles théories. C'est ainsi qu'à la fin des années 1970, le paradigme du développement en vigueur depuis les années 1950, celui de la modernisation (abstraction faite bien entendu des théories de la dépendance et du système monde), subit une profonde remise en question. Prennent alors la relève des approches sectorielles, méso et micro économiques, politiques et sociales d'ordre pragmatique.

Ballet, Dubois et Mathieu (2003) considèrent qu'un développement durable est un essor qui garantit aux générations présentes et futures l'amélioration du bien-être dans la distribution intra générationnelle de ces capacités et dans leur transmission intergénérationnelle. Holvoet (2004) affirme que le crédit ne crée pas uniquement de la richesse économique. Toutefois, il permet de renforcer l'empowerment de l'emprunteur et d'augmenter ces capacités. En outre, le microcrédit finance les fonds de roulement de court terme et les petits crédits d'investissement. Robinson (2001) affirme que ces institutions de microfinance aident leurs emprunteurs à développer leur activité et accroître leur revenu. Le microcrédit est essentiellement octroyé pour la lutte contre la pauvreté.

Des récentes études de la Banque mondiale (Cull et al, (2006)) ont par ailleurs trouvé que l'accès au crédit est largement associé au développement économique dans le monde entier. La banque mondiale stimule des stratégies de lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité des populations cibles. Le lauréat du prix Nobel de la Paix suggère ainsi que le microcrédit peut mener à l'élimination de la pauvreté. En outre, les implications positives de la microfinance excitent une augmentation des revenus pour un accès meilleur aux services de soins et d'éducation.

Cette industrie de développement économique améliore la situation des exclus en offrant certains services financiers. Plusieurs recherches récentes à l'égard de celle de Morvant (2006) ont montré que la microfinance complète le marché financier au lieu d'y substituer. Les clients bénéficiaires profitent souvent de cette offre pour consolider la gestion de leur liquidité et se mettre à l'abri de certains aléas.

Les institutions de microfinance permettent de mener à bien les situations précaires des exclus. La microfinance soutient un développement social avec les différentes prestations pour le secteur de la santé et de l'éducation. Une création du travail indépendant apporte une intégration sociale qui permet au micro promoteur l'acquisition des ressources nécessaires pour aboutir aux besoins de base.

En fait, le service de petit prêt permet un perfectionnement du niveau de vie et une amélioration de l'emploi dans l'environnement des populations exclues du système bancaire traditionnel. Il répond aux besoins de base de sa clientèle cible. Ceci va soulager leurs problèmes financiers et sociaux. Le microcrédit permet une bonification durable du niveau de vie. Le petit prêt leur permet d'entreprendre et de s'autonomiser. Autrement, l'accès à un emploi rémunéré va subvenir l'intérêt de l'individu et de la nation.

Cependant, ces arguments ont été mis en doute par de nombreuses crises d'endettement des ménages bénéficiaires du microcrédit. Le cas le plus le récent est celui de la microfinance indienne (Sriram, 2010). Des ménages, contractant des crédits auprès d'institutions de financement pour démarrer une activité génératrice de revenu, ont du mal à réussir dans l'entrepreneuriat parce que l'argent reçu ne servira finalement qu'à régler les problèmes familiaux ou à assurer des dépenses quotidiennes. Leur niveau d'endettement est tel que les ménages concernés empruntent de l'argent auprès d'une autre caisse pour rembourser la première. Les ménages entrent ainsi dans un « cercle vicieux » car les dettes s'accroissent et les clients sont dans l'obligation de rembourser leurs prêts (Servet, 2011).

## **2.2- Revue empirique :**

La recherche d'une littérature empirique sur notre sujet de recherche intitulé : «L'effet du microcrédit sur le niveau de vie des ménages ruraux au Bénin» nous a permis de constater l'existence d'une littérature foisonnante. Plusieurs études ont été menées sur l'importance du microcrédit dans la lutte contre la pauvreté. Ces études ont abordé différentes problématiques. Certaines recherches se sont intéressées aux effets positifs du microcrédit sur les bénéficiaires. D'autres ont plutôt porté sur les aspects négatifs du microcrédit sur les bénéficiaires.

### **2.2.1-L'argumentaire des tenants des incidences positives des programmes de microcrédit :**

Sur la question de la microfinance et plus particulièrement de sa composante la plus populaire, le microcrédit, Hofmann et al. (2003) précisent que de vastes sommes ont déjà été investies par les acteurs de la mondialisation et que celles-ci représentent aujourd'hui des outils privilégiés de la lutte contre la pauvreté. Ces auteurs précisent également que la pauvreté a été promue au premier rang des objectifs des institutions onusiennes et de BrettonWoods. Ils se demandent si, à la limite, le microcrédit ne serait pas devenu le cheval de Troie de la mondialisation néolibérale, alors que, grâce à ces outils financiers décentralisés, même les pauvres, jusqu'alors en marge de l'économie marchande, deviennent des agents économiques et apportent leur modeste participation à l'économie mondiale. Les femmes pauvres pour leur part, longtemps exclues du processus de mondialisation se montrent désormais capables de se prendre en main, d'assumer le financement de leur emprunt, lequel est garant de la viabilité financière du système de microcrédit. En bref, ces auteurs mettent l'accent sur trois points essentiels à savoir, l'efficacité du microcrédit comme instrument de lutte contre la pauvreté, le microcrédit en tant qu'instrument d'empowerment des femmes pauvres et enfin, l'image de la femme «entrepreneuse» qui est sous-jacente aux projets de microcrédit. Ils précisent également que malgré certaines difficultés liées au processus du microcrédit (la hauteur du taux d'intérêt et les maigres moyens pécuniaires de la population cible), certains aspects positifs peuvent être dégagés comme le cas de l'empowerment économique, social et politique, c'est-à-dire l'acquisition d'un droit à la parole, à la reconnaissance sociale et enfin, le droit à une autonomie personnelle.

Pour leur part, Vincent (2000), Ndiaye (2002), Pal (2009) montrent que le microcrédit a apporté un changement dans la vie des bénéficiaires. L'étude de Vincent (2000) tente de préciser les effets du microcrédit. Il conclut que les crédits inférieurs à 100 dollars américains,

accordés principalement aux femmes, améliorent certes leur situation pécuniaire à la marge, en termes de satisfaction relative de besoins de première nécessité (santé, nourriture, logement, écolage, etc.) mais qu'ils ne créent que très rarement (moins de 3 %) de petites entreprises ou des emplois nouveaux. Pour l'auteur, il y a donc amélioration, mais rares sont les bénéficiaires qui dépassent le seuil de pauvreté. Il montre également que ces microcrédits ont malgré tout un rôle essentiel, celui d'être un «plus social» et que pour cette seule raison, ils méritent d'être développés. Il précise que même lorsque les crédits octroyés sont plutôt de l'ordre de 100 à 1.000 dollars américains, les effets sont les mêmes, la satisfaction des besoins de première nécessité une fois de plus, mais que quand même, contrairement aux prêts plus modestes ils contribuent dans une certaine mesure à la création d'emplois et de nouvelles entreprises (de 7 à 12 % selon les pays et selon les cas). Ce sont les crédits de 5.000 dollars américains et plus qui sont ceux qui déclenchent un véritable processus de croissance par l'investissement dans les nouvelles unités de production, l'amélioration de la productivité et l'ouverture sur de nouveaux marchés.

Vincent (2000) émet cependant quelques réserves concernant les programmes de microcrédit. Celles-ci concernent les conditions des prêts, soit la question des taux d'intérêt qui les accompagnent. Il rapporte que certains organismes comme les organisations non gouvernementales (ONG) chrétiennes du Nord et les donateurs optent pour des taux d'intérêt très bas de (1 à 3 % quelle que soit le niveau de l'inflation). Les caisses d'épargne et de crédit et les mutuelles, leurs fédérations et unions, de type Raiffeisen, adoptent même des taux d'intérêt en dessous de ceux du marché, et ce bien sûr quand les États dans lesquels ils fonctionnent les y autorisent. Vincent prévient qu'on peut aider les pauvres avec des prêts sans intérêts ou à intérêts subventionnés mais qu'on ne peut continuer à «jouer Les Mères Teresa» sans être conscients que de tels programmes ne sont pas durables et se termineront avec la fin de l'aide. L'auteur précise que par contre nombreuses sont les organisations qui gèrent autrement le microcrédit avec des taux de prêts du crédit qui incluent non seulement le coût de l'intérêt bancaire (y compris l'inflation), mais aussi une participation à un fonds de couverture de risque et qu'un tel modus operandi est viable.

Selon Pal (2009), une étude de cas de la Banque Grameen en Asie a montré que les pratiques du prêt de cette banque, notamment l'ouverture envers des clientèles jusque-là marginalisées du crédit, ont valu la notoriété à cette institution. Pal (2009) montre en effet que la Banque Grameen a réussi à aider 68 % des familles parmi ses emprunteurs à franchir avec succès le seuil de pauvreté, et qu'une partie de ces familles a peu à peu fini par atteindre le seuil de 2

dollars de revenu par jour, revenu estimé comme étant relativement confortable. Toutefois, l'auteur n'a pas vérifié si ce groupe d'emprunteurs allait pouvoir à terme s'engager dans une réelle trajectoire de développement de leurs activités économiques. Pour sa part, Ndiaye (2002) présente le microcrédit comme une arme contre la pauvreté suite à une étude de cas réalisée au Sénégal. À partir de son analyse sur l'impact du programme Accès des Femmes Sénégalaises aux Services Financiers (AFSSEF), elle mentionne que les activités entreprises par les femmes ayant reçu des prêts de 25.000 à 50. 000 F CFA ont été rentables sur deux plans: les activités génératrices de revenus telles que le commerce et les activités d'investissements. Pour les activités génératrices de revenus par exemple, le commerce de produits locaux et céréaliers, l'écoulement se fait facilement, l'approvisionnement se fait aussi sans difficulté et les femmes arrivent à vendre à des prix qui leur permettent de recouvrer le prix d'achat mais aussi d'avoir un certain bénéfice pouvant leur permettre de disposer d'un fonds de remboursement. Ndiaye (2002) mentionne aussi que les bénéfices générés sont réinvestis dans des activités productives et des biens d'investissement. Elle avance par ailleurs que les femmes bénéficiaires ont réussi à parfaire leurs compétences au fil du temps avec comme résultat la maîtrise des mécanismes du marché. Leur sens des affaires s'est amélioré notamment au chapitre de la gestion et de la qualité des produits mis sur le marché et qu'elles consacrent plus de temps maintenant à acheter, à vendre et à gérer des tontines. Elle rapporte aussi qu'elles sont en mesure désormais en matière de comptabilité de distinguer la part qui leur revient comme apport personnel de celle qui revient à la mutuelle. Bref, selon Ndiaye (2002) le programme de l'AFSSEF a contribué à relever le revenu de ces femmes et celui de leur famille, que celles-ci disposent maintenant de leurs propres moyens et contribuent à la vie économique. Cet auteur conclut en disant que le crédit est un service désirable et utile, et non un mal nécessaire auquel l'on ne doit faire appel qu'en dernier recours.

Dans la littérature portant sur la microfinance, les études affirment que l'intervention des institutions de microfinance résume un impact positif sur le revenu des emprunteurs pauvres. Les travaux d'Amartya Sen ont montré de manière très claire que la pauvreté est un phénomène multidimensionnel. Il maintient avant tout sur l'accès ou non des divers biens et services qui discriminent l'individu pauvre du celui non pauvre dans une société donnée. Certes, la lutte contre la pauvreté ne se réduit pas avec une modalité particulière d'intervention en faveur des plus démunis, elle est une manière de concevoir des modèles inclusifs de développement.

En outre, des études empiriques de Khandker (1998) ont montré que les interventions des institutions de microfinance améliorent à la fois la consommation et la production des pauvres qui avaient des difficultés d'accès au crédit du marché formel. L'importance de l'impact du microcrédit dépend de l'utilisation qui en est faite. Il retient non seulement le financement d'une vitalité économique mais le microcrédit concerne les crédits des micros entrepreneurs qui veulent consolider leur activité au lieu de la banque traditionnelle. Selon une étude (Mosley & Hulme, 1998), souvent les revenus engendrés par le microcrédit servent notamment à diminuer les dépendances et améliorer leurs conditions de vie à travers la consommation, l'augmentation des frais de scolarité et de santé, de même que l'amélioration de l'habitat.

Dans une revue de travaux empiriques consacrés à l'Asie et à l'Amérique latine, Weiss et Montgomery (2005) dressent un constat globalement positif de l'impact des programmes de la microfinance sur la réduction de la pauvreté. La hausse de revenu associée à un programme du microcrédit favorise plutôt la consommation que l'investissement. En fait, cet accroissement constitue l'objet d'un impact plus douteux en termes de vulnérabilité qui figure dans des chocs d'instabilité du revenu et de la consommation.

D'autre étude comme celle de (Dieudonné Bleossi DAHOUN et al, 2013) apprécie l'impact du microcrédit sur l'autonomisation des femmes chefs de ménages au Bénin à partir de la méthode des groupes appariés, inspirée des travaux de Rosenbaum & Rubin [1983], Rubin [2006] et Abadie & Imbens [2006]. A cet effet et au regard des données disponibles (EMICOV 2010), quatre principales dimensions d'autonomisation ont été retenues, à savoir : alphabétisme et niveau d'instruction, responsabilités sociales et conditions de vie, participation et droits politiques et participation et droits culturels. Les résultats obtenus suggèrent globalement un impact positif et significatif du microcrédit sur l'autonomisation des femmes au Bénin, en particulier les pauvres. Cet impact global est l'expression de l'effet significatif du microcrédit sur les dimensions « responsabilités sociales et condition des vie » et « participation et droits culturels » de l'autonomisation. Ainsi, en permettant aux femmes d'être économiquement actives, le microcrédit leur permet d'avoir des possibilités de s'informer et de constituer notamment des actifs physiques qui leur permet d'acquérir plus d'influence dans la communauté.

Par ailleurs, une autre étude (Manzanbi et Reginster, 2013) sur l'augmentation du pouvoir d'achat et amélioration des conditions de vie des populations précaire à faire une analyse sur les possibilités d'amélioration des conditions de vie des micro entrepreneurs par le

microcrédit octroyé par le programme National d'Appui à la protection Social (PNPS), dans la zone de santé de Bandalungwa à Kinshasa, Congo, par une enquête exhaustive en 2008. Les données de l'étude ont été analysées à l'aide d'un logiciel SPSS pour Windows (version 12.0.1). Les principaux résultats de cette étude ont montré que 68% des vendeuses financées ont déclaré une augmentation de leur pouvoir d'achat. Les micro entrepreneurs qui ont déclaré avoir améliorés leurs conditions de vie ont associé cela à l'amélioration de leur accès aux soins de santé (86,48%), à la scolarisation de leurs enfants (54,6%), à l'approvisionnement de leurs ménages en nourriture (40,9%), au remboursement de dette contracté auprès des tiers et au paiement de loyer (18,2%) (P=0,005).

### **2.2.2-L'argumentaire des tenants des incidences moins favorables des programmes de microcrédit :**

En contrepartie du premier volet de la problématique du microcrédit mettant l'emphase sur les incidences positives que celui-ci comporte, un deuxième volet fait état de son côté moins reluisant, de ses incidences négatives.

Woolcock (1999) montre que la transposition des politiques de crédit ou de microcrédit d'un pays à un autre ne peut se faire sans des ratés. Les politiques de microcrédit élaborées dans un pays spécifique ne peuvent pas être appliquées à la lettre dans un autre pays sans tenir compte de certaines spécificités de ce pays. Le souci de trouver une solution urgente à un problème donné, à son avis, pousse les dirigeants ou les décideurs sans une vision prospective à sauter sur la première occasion en hypothéquant un groupe non négligeable d'individus et, à la limite, l'avenir d'une nation entière. Faute de tenir compte des déterminants qui expliquent le succès d'une politique ou d'une stratégie dans un pays donné, son application directe dans un autre pays peut créer des anomalies, des dysfonctionnements au sein des programmes de microcrédit. L'auteur illustre cet état de chose avec l'exemple de l'Irlande. Il montre que dans le souci de trouver une solution aux problèmes de crédit pour sa population rurale, l'Irlande a transposé le système de crédit en vogue en Allemagne par la Raiffeisen Bank dans son pays en 1898. Le constat est que le système n'a pas marché comme en Allemagne témoignant du non compatibilité du système de crédit allemand aux réalités irlandaise.

Un autre facteur de l'échec des microcrédits selon Woolcock concerne les problèmes individuels des bénéficiaires qui font que les prêts qui devraient servir à créer des activités génératrices de revenus sont utilisés pour d'autres besoins comme la maladie d'un proche ou tout autre problème individuel. Tous ces facteurs précités en plus des taux d'intérêt élevés et

la petitesse des prêts octroyés ne permettent pas aux crédits de générer une croissance économique, moteur du développement.

Fouillet et al. (2007) rappellent que, pour répondre aux besoins de la planète, il faut un changement plus important des conditions de vie des plus pauvres, devant aller au-delà de leur inclusion financière, et une volonté bien plus forte que celle de diffuser des prêts de faible montant. Cette manière de faire les choses répond aux préceptes néolibéraux qui se révèlent être des obstacles à un développement à moyen et à long terme de cette technique financière qu'est la microfinance. Ils précisent que quand le crédit sert à l'achat de biens de consommation fabriqués en dehors des lieux où vivent les emprunteurs, l'effet multiplicateur sur les revenus est quasi nul et qu'on observe alors une fuite des ressources hors de la communauté. L'autre phénomène rapporté est que la faible contribution du microcrédit à des investissements productifs additionnels et cette fuite des revenus hors des économies locales peuvent conduire au surendettement dès lors que les revenus attendus ne sont pas créés par la dépense. Pour ces auteurs, le micro-entrepreneur est confronté à des limites, telles que la faible rentabilité des activités et l'incapacité de transposer les succès obtenus quelque part sur un autre terrain. Ils montrent que le microcrédit est très utile, mais que les dépenses des emprunteurs priment souvent sur l'investissement et la prise de risque, ce qui ne contribue pas à créer de la richesse, contrairement aux idées reçues. Faute donc d'accroître de façon sensible les revenus des plus pauvres, le microcrédit peut conduire à leur surendettement et à créer alors plus de drames que d'espoirs parmi les plus démunis.

Nos auteurs insistent sur le fait que force est de constater de nos jours qu'on assiste à une «dérive commerciale» visant à transformer les organisations de microfinance en «banques des pauvres», à partir de là, à plaider pour leur refinancement sur les marchés financiers et même pour le déplafonnement des taux d'intérêts. Selon ces auteurs, la «libération» des taux d'intérêt n'est pas la bonne solution pour développer une microfinance au service des pauvres. Fouillet et al (2007) concluent que seule la myopie néolibérale donne à penser que l'imputation de tous les coûts aux bénéficiaires de certains services est en tout lieu et en tout temps la panacée.

S'inscrivant dans une perspective de déplafonnement des taux d'intérêt, Acclassato (2008) montre qu'il est normal en épousant l'avis d'autres chercheurs que le risque élevé que constitue la clientèle des institutions de microfinance et les coûts associés aux faibles montants de crédit soient compensés par des taux d'intérêt élevés. Il montre que dans la sous-région ouest-africaine les taux d'intérêts sont plafonnés à 27% et que dans les pratiques

financières des institutions en charge, ce plafonnement n'est pas respecté. Pour cet auteur, le plafonnement des taux d'intérêt peut nuire non seulement aux institutions de microfinance mais également aux pauvres et petits opérateurs économiques en les privant des services financiers et en les poussant vers les prêteurs informels. L'objectif avoué des programmes de plafonnement est de maintenir le taux d'intérêt à un niveau bas. Pour lui, en interdisant le prêt au-delà du taux d'usure ou de plafonnement, on réduit non seulement la satisfaction des prêteurs mais aussi celle de l'emprunteur qui se voit interdire l'accès à un emprunt sans qu'un autre prêt à meilleur taux lui soit proposé. Pour le prêteur, l'imposition d'un taux de plafonnement constitue une barrière à l'entrée sur ce segment de marché plus risqué, et certainement plus profitable pour les institutions financières qui maîtrisent la sélection et le contrôle de risque sur ce segment. En définitive, l'auteur montre que les taux d'intérêt plafonnés affectent les pauvres en limitant leur accès aux services financiers, ce qui contribue à creuser davantage des inégalités.

Au demeurant, nous constatons à la fois une divergence et une convergence de points de vue sur la question de microcrédit dans le processus de la lutte contre la pauvreté chez les différents auteurs étudiés. Certains pensent que le processus en cours marche bien à part quelques irrégularités. D'autres pensent que beaucoup restent à faire. Il nous revient alors de faire une analyse critique des différents rapports d'évaluation d'impacts des projets de microcrédit et des mémoires portant sur le sujet afin de faire ressortir l'impact de ces derniers sur les populations bénéficiaires.

### **2.2.3-Le microcrédit dans le monde rural au Bénin :**

Au Bénin, dans les documents de politique de crédit, les IMF énumèrent les divers types de prêt qui sont proposés à leurs clients tels que le crédit à l'agriculture (intrants, équipements agricoles, main d'œuvre), élevage, pêche, artisanat, service social ou urgence (santé, éducation, mariage, naissance, funérailles), commerce, consommation (Sossa, 2011 : 18). L'auteur montre que les activités génératrices de revenus (commerce, transformation de produits agricoles, spéculations sur les produits vivriers, production de l'alcool) sont les seuls motifs du recours au crédit et bien que le prêt de la banque communautaire ne semble pas être investi directement dans l'agriculture, les revenus dégagés par les autres activités sont réinvestis dans l'agriculture (Ibid : 18; Legee, 1997, cité par Sossa, 2011 :19). Doligez (2002) montre que la microfinance a des «effets surfaces» sur les activités agricoles au Bénin, avec une augmentation du volume d'activités commerciales, utilisation des excédents (dépenses familiales), investissement fractionné par le court terme et financement de la traction animale

(Doligez, 2002 : 791). L'auteur indique également que différents effets ont pu être mis en évidence au niveau «mésio-économique» comme par exemple la filière coton au Bénin qui a été renforcée grâce au développement des services financiers de la FECECAM. Ceci a permis aux agriculteurs d'embaucher dans le Nord-Bénin une quantité importante de main d'œuvre (les Gourmantché, originaire du Burkina Faso) pour la préparation des cultures, du sarclage et de la récolte du coton (Ibid : 795-797).

#### **2.2.4-Synthèse :**

Plusieurs études, menées sur différents continents, ont en effet montré que l'action des institutions de microfinance recueillait des résultats impressionnants, tant sur la plan économique, avec des impacts sur le niveau de revenu et la capacité à épargner, que sur le plan social avec des effets sur la scolarisation des enfants, l'accès aux soins et au perfectionnement de l'habitat (Boyé& al, 2006). Certaines études concluent donc à des résultats positifs. Mais d'autres démontrent, au contraire, que les effets de la microfinance se mesurent au mieux au niveau d'une meilleure gestion de consommation (Servet, 2006 ; Baumann & Servet, 2007). Enfin le microcrédit est régulièrement interrogé du point de vue des rapports de genre.

Enfin, ces quelques résultats contradictoires illustrent le fait que microcrédit continue de poser des défis conceptuels qui alimentent les controverses (Bouquet & al, 2009).

#### **PARAGRAPHE3 : Cadre méthodologique**

Dans cette partie nous allons tour à tour parler de : l'univers de l'enquête, du cadre de l'étude, de la population de l'étude, de l'échantillonnage, de la stratégie de la recherche, des techniques et instruments de recherche, de l'administration des instruments, du pré test, de l'administration proprement dite, du traitement des données, des limites de la recherche.

#### **3.1. Univers de l'enquête :**

Il comprend le cadre où s'est déroulée notre étude ainsi que la population concernée.

##### **3.1.1. Cadre d'étude :**

Notre étude se déroule dans la structure CLCAM-AKASSATO qui est une caisse locale au service de la population.

##### **3.1.2. La population mère :**

La population mère est constituée par des éléments ou des sujets qui ont les mêmes caractéristiques. Ces éléments sont souvent des personnes partageant certains critères. Ces

Critères déterminent la sélection que fera le chercheur pour la constitution de la population cible.

Notre population parent est constituée des hommes et femmes défavorisées bénéficiaires de microcrédit. Les agents de crédit travaillant au sein de la CLCAM-Akassato seront également interrogés comme personnes ressources.

Après avoir déterminé la population mère, nous allons passer à l'échantillonnage qui consiste à obtenir un groupe de sujet qui est un sous-ensemble de notre population cible.

### **3.2. L'échantillonnage :**

Elle comporte la méthode d'échantillonnage, la technique d'échantillonnage et la taille de l'échantillon.

#### **3.2.1- Méthode d'échantillonnage :**

L'échantillonnage est le procédé qui vise à déterminer l'ensemble des unités statistiques sur les quelles porte l'étude. Il importe donc pour nous de préciser ici, la procédure utilisée pour constituer nos échantillons.

Les méthodes et techniques d'échantillonnage sont nombreuses dans les études de type qualitatif comme quantitatif ; compte tenu de cette multiplicité nous allons opérer un choix. Nous avons opté pour la méthode d'échantillonnage non probabiliste.

Selon Fortin (1997 ; 15), la méthode d'échantillonnage non probabiliste est un procédé de sélection selon lequel chaque élément de la population n'a pas une probabilité ou une chance égale d'être choisi pour faire partie de l'échantillonnage.

#### **3.2.2- Technique d'échantillonnage :**

Notre recherche porte sur une population spécifique composée uniquement des sociétaires de CLCAM-AKASSATO bénéficiant des petits prêts. En effet, parmi les différentes techniques de la méthode d'échantillonnage non probabiliste, nous avons privilégié la technique l'échantillonnage accidentel qui a la caractéristique d'être formée de sujets qui sont facilement accessibles et présents en un endroit déterminé, à des moments précis comme par exemple : les hommes et femmes défavorisées qui bénéficient de microcrédit auprès de la CLCAM.

Les sujets sont inclus dans l'étude au fur et à mesure qu'ils se présentent jusqu'à ce que l'échantillon ait atteint sa saturation.

Echantillonner accidentellement c'est choisir « au petit bonheur » au sens de Baud cité par Mayer (1991). En fait, c'est un échantillon constitué des gens que l'on rencontre au hasard jusqu'à ce que l'on atteigne le nombre de personnes désirées (1991).

### **3.2.3 - Taille de l'échantillon :**

La taille de l'échantillon obtenu à partir de la technique d'échantillonnage accidentel s'élève à 200 personnes après saturation. Nous nous sommes rendue compte qu'après avoir interrogé 200 hommes et femmes, les réponses étaient identiques et c'est en même temps que l'échantillon de réserve a déterminé.

### **4- La stratégie de la recherche :**

La stratégie de recherche se base sur la recherche documentaire, l'observation participante et les guides d'entretien. Elle nous a permis d'effectuer différentes démarches relatives à la collecte des données.

#### **4.1. La Recherche Documentaire :**

La recherche documentaire est une méthode permettant au chercheur de détenir de la bonne information.

Elle s'est effectuée en plusieurs étapes et a permis la construction de l'objet de recherche de la présente recherche. Cette recherche documentaire a porté essentiellement sur les questions de développement économique des bénéficiaires, sur les ONG et les institutions de micro finance.

Tout ce travail documentaire a été effectué en partie dans les centres documentaires de divers organismes nationaux et internationaux, gouvernementaux et non gouvernementaux et dans les centres documentaires de l'UAC.

##### **4.1.1 L'observation :**

Dans le cadre de notre travail, nous avons eu recours aussi à l'observation libre. Il s'agit de cette curiosité que nous avons toujours manifestée en étant attentif aux femmes bénéficiaires de microcrédit chaque fois que nous nous rendions sur le terrain. Au-delà du simple regard, nous nous attardons sur leur comportement verbal, leur mode de vie.

Nous avons participé à l'aide aux agents de crédit en effectuant certaines tâches notamment l'évaluation des dossiers des bénéficiaires.

L'observation participante à travers les activités menées par certaines femmes a renforcé nos convictions sur l'importance des institutions dans l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes bénéficiaires.

##### **4.1.2- Techniques et instruments de collecte des données :**

A ce niveau nous avons utilisé le questionnaire pour recueillir des données concernant les caractéristiques socio démographiques bénéficiaires du microcrédit.

## **5-Administration des instruments :**

L'administration des instruments a été précédée du pré-test qui a permis d'éviter les éventuels écueils.

### **5.1- Pré-test des instruments :**

En dehors des trente (200) personnes à enquêter, nous avons choisi cinq (34) autres pour pré-tester nos instruments.

Ce pré-test nous a permis d'apporter des correctifs dans la traduction des questions et dans la manière de les poser.

### **5.2- L'administration proprement dite :**

L'administration s'est déroulée du 20 au 30 Mars 2015. Les entretiens se sont déroulés à CLCAM-AKASSATO. Ainsi pour la collecte des informations auprès des agents de crédit a été administré directement dans leurs bureaux de la CLCAM-AKASSATO.

Concernant les bénéficiaires du microcrédit, nous sommes restés à la CLCAM-AKASSATO pour réaliser les entretiens. Ces discussions ont, pour la plupart, eu lieu très tôt le matin entre 8 h à 12h ou soit le soir entre 14h et 17h contenu de notre disponibilité.

Pour nous entretenir avec les femmes, nous demandons d'abord la permission du chef d'agence et nous coordonnons à ce qu'il ne soit pas là pour influencer leurs réponses. Les entretiens se sont déroulés sans aucune interruption quelconque donc ils ont été réalisés en dix jours.

## **6-OUTILS D'ANALYSE DES DONNEES :**

Cette phase consiste à mettre sous forme exploitable les données recueillies. Nous avons utilisé le dépouillement manuel qui consiste à dénombrer les réponses obtenues à chaque question à l'aide des techniques statistiques descriptive et économétrique par Excel et Stata.

## **SECTION 2 : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE**

Nous présenterons dans ce chapitre le cadre du stage (CLCAM) dans la première section, les tâches exécutées et remarques seront dans la deuxième section.

### **1- PRESENTATION DU LIEU DE STAGE (CLCAM)**

Cette section nous permet de présenter dans un premier temps l'historique, missions, objectifs et visions. Dans un second temps nous présenterons l'organisation et le fonctionnement de la CLCAM.

#### **Paragraphe 1 : Historique, Missions, Objectifs et Visions de la CLCAM**

Ce paragraphe présente l'historique, les missions, les objectifs et visions de la CLCAM.

##### **1-HISTORIQUE :**

La FECECAM-BENIN remonte à l'ex-Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA) qui était, une société bancaire d'économie mixte, créée en 1975 par l'état béninois. La mission relative au financement des activités agricoles de la CNCA avait nécessité, en 1977, la création régionale de crédit agricole mutuel CRCAM dans les provinces ainsi que l'implantation des caisses locales de crédit agricole mutuel (CLCAM) dans les districts (aujourd'hui commune ou mairie). Les CLCAM et les CRCAM seront donc démembrement des CNCA. L'activité de crédit était gérée par la CNCA ainsi que les responsables politico-administratifs des provinces et des districts de l'époque. Ce mode de fonctionnement n'a malheureusement pas favorisé un bon développement du réseau CNCA. C'est ainsi qu'en 1987, en effet dans un contexte de crise financière nationale, l'Etat décidera de liquider la CNCA.

Cependant, les CLCAM à la base jouissaient d'un important capital de confiance et méritaient d'être réhabilitées ; c'est raison de ceci qu'en 1989, l'Etat et certains partenaires au développement (banque mondiale, l'agence française de développement, la coopération suisse, fonds européen de développement, la république Fédérale d'Allemagne) avait décidé de réhabiliter le réseau CRCAM-CLCAM durant la période allant du 01 septembre 1990 au 31 décembre 1992.

Compte tenu des résultats encourageant obtenus à la fin de cette première phase de réhabiliter, certains bailleurs de fonds (banque mondiale, coopérative suisse) ont décidé de renouveler leur confiance aux réseaux dans le cadre d'un second projet de réhabilitation qui devait durer cinq (05) ans.

Ce second projet visait à consolider de la première phase que sont : le sociétariat, l'épargne, le crédit, la formation. C'est durant qu'a eu lieu la création de la FECECAM-BENIN, le 07 Juin 1993 ainsi que la révision et l'adoption des textes organiques du réseau puis la création des CRCAM en union régionale des caisses locales de crédit agricole et mutuel (URCLCAM).

A partir de 1999, la troisième phase de transformation été axée sur le renforcement et le redressement du réseau ainsi que la mise en conformité des statuts et règlement intérieures des entités par rapport aux dispositions de la loi 97/027 du 08 Août 1997 portant projet d'appui à la réglementation des mutuelles d'épargne et de crédit (loi PARMEC).

En réalité, les performances enregistrées lors des deux précédentes phases de réhabilitation, n'ont pas permis d'atteindre l'équilibre financier global au réseau en raison de la dégradation du portefeuille de crédit dans la plupart des caisses locales.

Par ailleurs, la multiplication des institutions de micro finance a conduit les autorités monétaires ouest-africains à réglementer les activités de ce secteur sensible de l'économie. Dans le cadre de cette réglementation, certaines dispositions ont été prises par la FECECAM-BENIN à savoir :

- ✓ La création d'une unité spéciale de recouvrement
- ✓ La catégorisation des caisses du réseau
- ✓ L'assainissement des portefeuilles crédits
- ✓ La Professionnalisation des activités
- ✓ La diversification des produits.

## **2-MISSIONS ET VISIONS :**

Nous présenterons ici les visions et les objectifs de la FECECAM-Bénin

### **2.1-Missions :**

La FECECAM-BENIN est un réseau, de coopératives d'épargne et de crédits qui couvre toute l'étendue du territoire béninois. Sa mission est d'offrir aux populations rurales et urbaines des services financiers et non financiers décentralisés afin d'améliorer leur condition de vie tout en assurant la pérennité du réseau. Elle est un réseau à deux niveaux, composés de caisses locales de crédits agricole mutuel (CLCAM) à la base et de la FECECAM au sommet.

Cette structure jouit d'une autonomie financière et juridique. Par contre la FECECAM est une structure faitière qui a un rôle d'organisation, de formation, d'appui technique et de contrôle des CLCAM à la base.

## **2.2-Visions :**

La vision de la CLCAM est d'être le réseau leader de référence au Bénin et dans la sous-région pour le développement socio-économique à la base.

## **3-OBJECTIFS :**

Comme objectifs que vise la CLCAM-AKASSATO nous pouvons citer entre autres :

- Collecter et gérer l'épargne et les dépôts de fonds de ses membres et ses usagers ;
- Octroyer de crédit à court, moyen et long terme à ses membres ;
- Favoriser la solidarité et la coopérative entre les membres ;
- Promouvoir l'éducation économique, sociale et coopérative de ses membres ;
- Organiser si possible des échanges d'expériences entre ses membres ;
- Accepter en dépôt des lignes de crédits destinées au financement de ses membres, et d'organisme intervenant au niveau rural ;
- Créer et gérer des fonds spécifiques notamment des fonds de garantie et d'autres fonds.

## **4-Présentation de la CLCAM-AKASSATO :**

La CLCAM-AKASSATO a été créée le 18 août 1998, suite à une assemblée Générale (AG) consultative. Elle est sous la tutelle de la DTR Atlantique/Littoral et sa gestion est assurée par un Conseil d'Administration (CA) composé de neuf(09) membres sociétaires, un Comité de Crédit(CC) constitué de cinq(05) membres également. Ces organes de gestion et de contrôle sont appuyés par une équipe technique composée de huit(08) salariés dirigées par un gérant.

## **Paragraphe 2 : La Structure Organisationnelle, Fonctionnement et Activité de la CLCAM.**

### **1-Couverture géographique :**

L'Agence CLCAM a sa Direction Générale, FECECAM-Bénin sise à Abomey-Calavi quartier Zoca. Le siège a son sein l'ensemble des directions techniques de l'Agence CLCAM. Il est le lieu de fixation de la stratégie et des objectifs de consolidation des informations et de gestion.

Les Agences principales disposent de service de comptabilité et d'informations, où sont saisies les données sur les activités et les opérations comptables, et où sont prises des décisions d'octroi des crédits pour des montants limités. Des guichets permettent la gestion des remboursements et des déboursements ainsi que la collecte de l'épargne.

De nos jours l'institution dispose d'un vaste réseau constitué d'Agences réparties sur toute l'étendue du territoire national. Le tableau ci-dessous renseigne sur le réseau national de la CLCAM.

**Tableau N°1** : Présentation du réseau CLCAM

Ordres	Département	Entités
1	Littoral	Agences : Akpakpa, Dantokpa, Sike, Menontin, Jardin
2	Atlantique	Agences : Akassato, Allada, Atogon, Calavi, Gakpe, Godomey, Houegbo, Kpomasse, Ouidah, Pahou, So-Ava, Tori, Zè
3	Ouémé	Agences : Agblangandan, Adjara, Adjohoun, Avrankou, Bonou, Dangbo, Djeregbé, Ekpè, Misséréte, Porto-Novo, Ouando
4	Plateau	Agences : Pobè, Kétou, Sakété, Ikpnlè, Ifangni
5	Zou	Agences : Abomey, Bohicon, Covè, dan, Djidja, Ouihi, Zagnanado, Zakpota, Zogbodome
6	Colline	Agences : Bantè, Dassa, Doume, Glazoué, Kilibo, Ouessè, Paouignan, Savalou, Savè
7	Mono	Agences : Athiéme, Come, Grang-Popo, Lobogo, Sè, Lokossa
8	Couffo	Agences : Aplahoué, Azovè, Ayomi, Djakotomey, Dogbo, Hkassamè, Toviklin, Kouékanmè
9	Borgou	Agences : Bembèrèkè, Biro, Bouca, Dunkassa, Guinman, Ina, Kalalé, N'dali, Nikki, Parakou, Pèrere, Sinendé, Tchaourou
10	Alibori	Agences : Bagou, Banikoara, Founogo, Gogounou, Goumori, Kandi, Karimama, Malanville, Ségbana, Sonsoro
11	Attacora	Agences : Boucoumbé, Cobly, Kétou, Kouandé, Matéri, Péhunco, Natitingou, Tanguiéta, Firou
12	Donga	Agences : Bassila, Djougou, Manigri, Patargo, Penessoulou, Semere

Source : Agence CLCAM de calavi agence d'Akassato

Grace à ce positionnement géographique, l'Agence CLCAM se trouve présente dans tous les départements du Bénin et fait éviter ainsi à ses clients toutes tracasseries liées aux frais de transaction qui rendaient plus chers et moins compétitifs ses services et produits. Cependant, de nombreux défis restent à relever dans le cadre de sa mission de lutte contre la pauvreté et d'accroissement de la richesse nationale.

## **2-La structure organisationnelle et fonctionnelle de la CLCAM :**

L'Agence CLCAM est dotée d'une structure hiérarchisée, qui définit les responsabilités de chacun, ce qui permet d'éviter les conflits d'attributions. Ainsi l'organigramme de l'Agence CLCAM se présente comme suit :

### **2.1-L'Assemblée Générale (AG) :**

C'est l'organe suprême de la CLCAM. Elle est composée de l'ensemble des sociétaires de la caisse. Convoquée par le conseil d'administration, elle se réunit au moins une fois dans l'année en vue de :

- Définir la politique générale,
- Examiner et approuver les comptes de l'exercice précédent,
- Elire les membres des organes, s'assurer de la saine administration et du bon fonctionnement de l'institution,
- Adopter les rapports d'activités des organes de gestion de l'exercice précédent,
- Adopter le procès-verbal de l'AG précédente.

### **2.2-Le Conseil d'Administration (CA) :**

Il est de neuf (09) membres, tous élus. Il veille au bon fonctionnement de la structure.

- D'assurer le respect des prescriptions légales et statutaires ;
- De définir la politique de gestion des ressources de l'institution et de rendre compte périodiquement de son mandat à l'AG dans les conditions fixées par les statuts et règlements intérieurs.

#### **2.2.1-Le Comité de Crédit (CC) :**

Il est composé de cinq (05) membres, tous élus par l'AG. Le CC est chargé de la gestion des crédits et a la responsabilité de donner son avis avant l'octroi de crédits. Il doit rendre compte à l'AG de la gestion de crédit et doit également veiller à l'accroissement et à l'assainissement du portefeuille avec l'expertise des techniciens décidés à la gestion du crédit.

#### **2.2.2-Le Comité Surveillance (CS) :**

Il est aussi composé de cinq (05) membres, tous élus par l'AG il assure la fonction du contrôle des actions du CC et de la gestion de toute l'institution. C'est un organe qui fonctionne avec la supervision des contrôleurs et inspecteurs du réseau. Il doit rendre compte de la régularité des opérations à l'AG.

### **3-L'organisation de l'agence d'Akassato :**

Situé au bord de la voie inter-état Akassato-Bohicon à 500m du centre de santé d'Akassato juste à côté de l'arrondissement. Sous la responsabilité du chef d'agence, Mr Gilles

ALLINGO, l'agence CLCAM d'Akassato est constituée d'un volet opérationnel et d'un volet administratif avec les postes ci-après et leurs attributions :

### **3.1-La gérance :**

Le gérant coordonne et contrôle toutes les activités de la caisse de la CLCAM. Il prépare et exécute le budget en collaboration avec le comptable et l'agence crédit après adoption du dit budget par le CA. En outre, il organise sur place des séances de sensibilisations et d'information des bénéficiaires en vue de la bonne gestion des fonds mise à leur disposition.

### **3.2-La comptabilité :**

Le comptable vérifie l'authenticité des pièces et documents comptables avant de procéder à leur enregistrement ; il assure le suivi régulier du compte de trésorerie et a en charge des états financiers.

Enfin, il doit aussi :

- Produire et suivre l'évolution des indications de performance de la caisse et faire des observations nécessaires au gérant ;
- Effectuer des travaux d'inventaires de fin d'exercice ;
- Procéder à la réouverture des comptes ;
- Appuyer le gérant dans l'établissement, le suivi et l'exécution du budget et du plan de développement.

### **3.3-La caisse :**

Les caissiers sont chargés du bon fonctionnement des opérations de dépôt et de retrait de fonds effectués par la clientèle au guichet de l'agence de la CLCAM. Ils rendent compte de ces activités au gérant.

### **3.4-Le service de Guichet :**

L'agent de guichet a pour mission de remplir les livrets et les fiches appropriés relatifs aux opérations de caisse avant leur transmission à la caisse pour exécution. Il renseigne le client sur les différents produits de l'institution.

### **3.5-L'agence de Crédit :**

Il reçoit et enregistre tous les dossiers de demande de prêt des sociétaires. Il les soumet au comité de crédit, après avis technique arrêté avec le gérant. Il a en charge le suivi et le

recouvrement des octroyés par la caisse aux sociétaires. Il élabore aussi les statistiques mensuelles pour les auditeurs et externes.

### **3.6-L'animatrice CEE :**

Elle assiste l'agent de crédit dans sa mission et est spécialement chargée de la gestion des crédits octroyés aux groupements féminins. Elle est placée sous l'autorité du gérant. Dans le cadre de son travail, elle entretient des relations avec l'AC, la caissière et le comptable. Elle prodigue également des conseils de bonne gestion aux différents groupements de femmes bénéficiaires de crédit et les suit dans leurs activités.

### **3.7-Le service sécurité (SS) :**

Il est chargé d'assurer la sécurité entre autres des biens meubles et immeubles de la caisse. Placé sous l'autorité du gérant, il est chargé de la propreté et du bon fonctionnement des installations de la caisse et effectue d'autres tâches à lui confiées par ses supérieurs hiérarchiques

## **4-Les activités de la CLCAM-AKASSATO :**

Les activités de la CLCAM-AKASSATO se résument en deux (02) principales activités à savoir : la collecte de l'épargne et l'octroi de crédit.

### **4.1-La collecte de l'épargne :**

L'épargne se définit comme « l'acte par lequel une personne ou une collectivité renonce à dépenser actuellement un bien dont elle dispose en vue d'une consommation ultérieure »

L'épargne est alors la partie du revenu non consommée. Elle permet aux épargnants de sécuriser leur argent pour prévoir les consommations future et constitue pour la CLCAM-AKASSATO les principaux fonds de ressource.

Dans le souci de collecter efficacement les fonds, différents comptes ont été ouverts à savoir : les comptes sur livret, les comptes courants, les dépôts à vue, les Dépôts A Terme Patriote (DAT Patriote), l'épargne planifiée.

### **4.2-L'octroi du crédit :**

Le crédit est un prêt consenti à tout individu l'ayant sollicité et remboursable selon l'échéance convenue par les deux parties.

On peut donc constater que le crédit vient compléter l'effort déjà fait par une entreprise, une personne. En d'autres termes, il constitue le stimulus de l'activité économique.

Cette activité, expose l'institution à des risques certains en cas de défaillance de son client. Il faut alors tenir compte au moment de l'octroi du crédit de la moralité, la solvabilité du client et de la rentabilité de l'activité.

Il faut aussi noter que le crédit sert au financement des investisseurs et à redresser une situation financière précaire (crédit d'équilibre). C'est donc dans cette perspective que la CLCAM-AKASSATO permet à ses clients de réaliser leurs projets à travers des financements adaptés à leurs besoins telle que :

Le tout petit crédit aux femmes et aux hommes (TPCF/ TPCH) ; le crédit d'épargne avec éducation (CEE) ; le crédit à l'agriculture, à l'élevage et à la pêche (CAEP) ; les crédits aux salaires (CAS) ; le crédit aux groupements ; les crédits aux groupes ; les crédits d'achat des produits et leurs stockages (CAPS) et les crédits sociaux.

#### **4.3-IMT (Instant Money Transfert) :**

Grace au produit IMT, tout le monde peut recevoir ou envoyer de l'argent sur l'ensemble du territoire national à des couts très réduit et cela de manière simple, sure, rapide et fiable.

#### **PARAGRAPHE3 : EXPERIENCE DE STAGE ET REMARQUES**

Cette rubrique sera consacrée aux expériences de stage dans le paragraphe1 et les observations de stage dans le paragraphe 2.

##### **1 - Expérience de stage :**

L'agence CLCAM d'Akassato dispose en son sein deux unités sectorielles. Il y a le volet opérationnel et le volet administratif. Durant notre stage, nous avons eu à parcourir le volet administratif. Celui-ci concerne le guichet et la caisse

- **Le guichet :**

Ce service est chargé des opérations courantes (versement, retrait, remboursement de crédit, paiement des frais de lotissement et de mutation) et d'ouverture des comptes. Nous avons eu a exécuté comme tache à ce niveau :

- Accueil des clients ;
- Le remplissage des livrets pour les opérations de versement et de retrait ;
- Ouverture de compte aux nouveaux clients et l'échange des livrets épuisés aux anciens membres ;

- Relever les numéros de compte et les montants à verser pour le paiement des frais de lotissement et de mutation
- **La caisse**

Ce service est le lieu où nous avons démarré simultanément le stage avec le service guichet. Nous avons exécuté les travaux que voici :

- Recevoir les clients avec beaucoup de courtoisie et de professionnalisme ;
- Assister le caissier en cherchant les cartes de signature ;
- Saisir les opérations de transfert d'argent.

## **2- Remarques :**

- Le guichetier dès son arrive, s'occupe de l'entretien et la mise en marche de l'outil informatique pour les diverses opérations qu'effectuera la clientèle. On note au niveau de la CLCAM-AKASSATO la présence d'un seul guichet mis à part les stagiaires. Ce qui ne favorise pas la bonne marche et la rapidité des opérations à effectuer causant le mécontentement de la clientèle. Ceci est dû à la disposition du personnel au niveau du guichet.
- L'IMT (Instant Money Transfert) est un service local de transfert d'argent offert par Skye Ghana Limited. C'est le moyen le plus rapide et le plus fiable d'envoyer de l'argent de l'argent à un proche. Il n'est valable que sur toute l'étendue du territoire national.

Il a pour mission de garantir aux clients la rapidité, la sécurité et la fiabilité dans le transfert d'argent et ceci quel que soit la destination dans le pays.

L'opération de transfert d'argent se fait en deux parties complémentaires :

- L'envoi constituant le transfert d'argent
- Le retrait équivalent à l'opération de paiement.
- Le crédit est une cession des capitaux, à titre d'avance ou de prêt accordé par un organisme financier, pour une durée déterminée sur la base de la confiance qu'inspire le bénéficiaire ou de la solvabilité présentée. La CLCAM-AKASSATO pour satisfaire la population qui n'a pas accès aux services des banques a mis en œuvre divers types de crédits pour toutes catégories de personnes. Les crédits se distinguent comme suit : crédit à court terme, crédit à moyen terme et crédit à long terme.

### **3-Difficultés rencontrées :**

Au cours de ces travaux effectués nous avons rencontrés beaucoup de difficultés telles que :

- Manque de matériel informatique pour la réalisation des rapports demandés par les clients ;
- Le faible accès à l'internet pour la recherche dans le cadre de parfaire les travaux commandés par les agents de la CLCAM-AKASSATO ;
- L'alphabétisation de certains clients envers qui, il fallait se montrer patient afin d'obtenir les informations nécessaires sur leur personne pour les diverses opérations ;
- L'insuffisance de poste de facturation pour vite servir les clients, ce qui entraîne des mécontentements ;

## **CHAPITRE II: Analyse économique des effets des microcrédits sur le niveau de vie des ménages ruraux**

Notre étude est fondée sur des données collectées dont la question traitée est l'effet du microcrédit sur le niveau de vie des ménages ruraux. Il s'agit d'étudier l'effet du microcrédit sur le niveau de vie des ménages d'AKASSATO suivant une institution du microcrédit la CLCAM-AKASSATO.

Autrement, le questionnaire a été réalisé pour évaluer la contribution du microcrédit octroyé par la CLCAM sur le bien être des ménages et sociétaires. Il s'articule autour d'une vingtaine des questions afin d'éclairer le besoin du microcrédit et la situation vitale des emprunteurs avant et après l'inclusion dans le marché de la microfinance.

L'échantillon de notre analyse présente 200 emprunteurs pour mener à bien le niveau de vie après avoir bénéficié d'un petit prêt. Les exclus financiers sont des individus qui craignent souvent de la pauvreté monétaire que sociale. Ces individus sont en manque d'emploi et de liquidité. Ils sont des nouveaux aussi bien des anciens clients de l'institution du microcrédit.

La méthodologie appliquée dans notre étude constitue un complément entre une analyse statistique simple et une modélisation économétrique. L'étude présente bien les caractéristiques de notre échantillon, elle exprime les différentes représentations de leur niveau de vie avant et après avoir bénéficié d'un microcrédit. Pour bien mener à notre objectif, la modélisation donne plus de valeur à notre étude et affirme mieux l'effet économique du microcrédit et son accomplissement dans la vie sociale des exclus financiers.

### **SECTION 1 : Analyse descriptive des bénéficiaires du microcrédit**

Une analyse descriptive simple décrit un échantillon de 200 emprunteurs exclus du système bancaire traditionnel. Nous avons traité les différentes variables qui influencent la situation économique d'un exclu. Tout d'abord, nous avons tenté à exprimer les caractéristiques de notre échantillon.

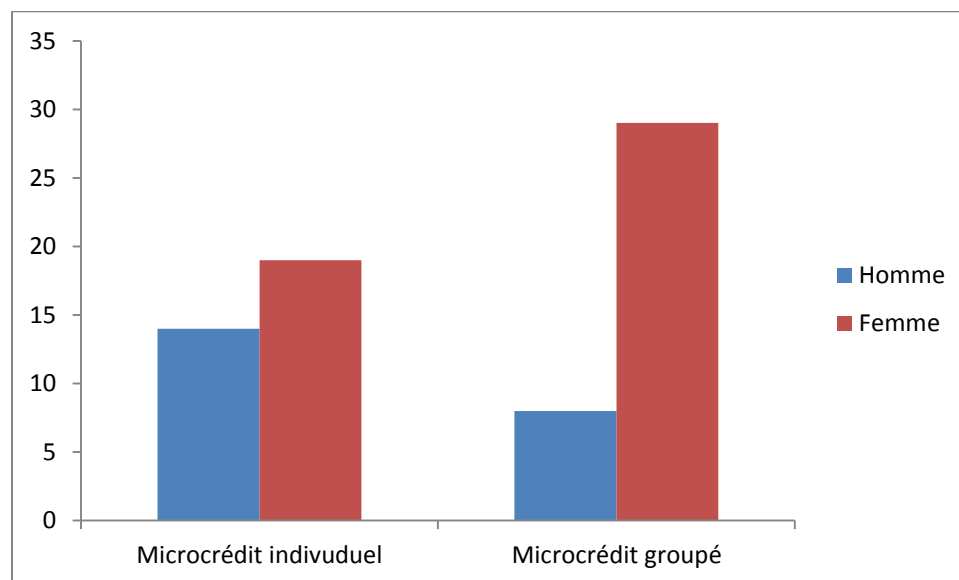
**Tableau 2 : Répartition des bénéficiaires du microcrédit selon le sexe**

Sexe (%)	Homme	Femme	Total
Microcrédit individuel	14	49	63
Microcrédit groupé	8	29	37
Total	22	78	100

**Source** : A partir des données collectées (2015)

Le tableau 2 nous présente la répartition des chefs de ménage bénéficiaire en fonction du sexe. Ce tableau nous montre que 14% de la population étudiée ayant reçu un microcrédit individuel sont des hommes et 49% des femmes. Aussi, au niveau du microcrédit groupé 8% des hommes sont bénéficiaire et 29% femmes.

**Graphique 1** : Répartition des bénéficiaires selon le type de microcrédit et le sexe



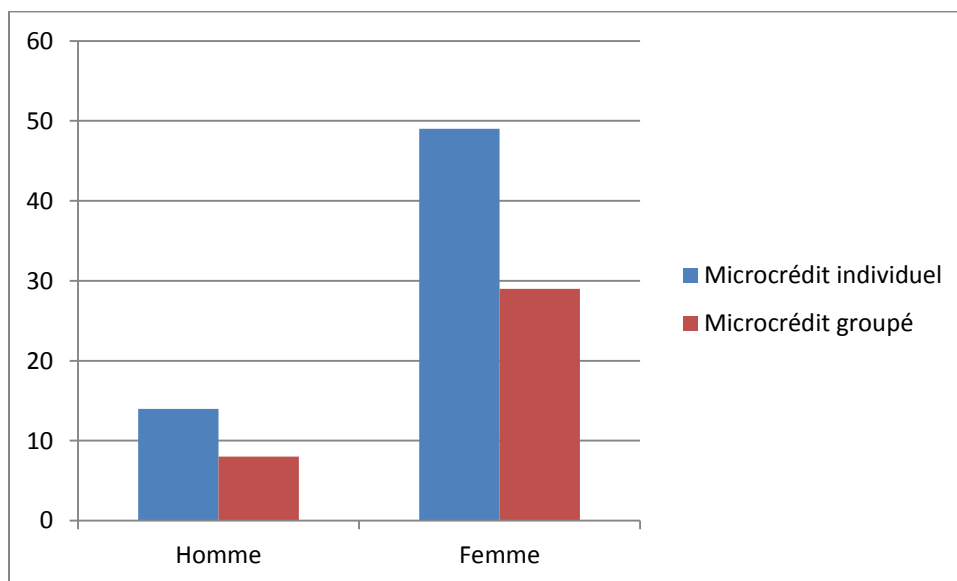
**Tableau3** : Répartition des bénéficiaires du microcrédit selon le niveau d'éducation

NIVEAU D'EDUCATION (%)	HOMMES	FEMMES	TOTAL
PRIMAIRE	4	24	28
SECONAIRE	9	11	20
UNIVERSITAIRE	3	5	8
ILLETRE	6	38	44
TOTAL	22	78	100

**Source** : A partir des données collectés (2015)

Le tableau 3 illustre la répartition des bénéficiaires du microcrédit selon le niveau d'instruction. On constat que 4% des hommes ont un niveau primaire et 24% des femmes, au niveau secondaire 9% des hommes et 11% des femmes. Pour le niveau universitaire 3% et 5% respectivement pour les hommes et les femmes. La catégorie la plus élevé est celui des illettrés avec 6% des hommes et 38% des femmes.

**Graphique 3** : Répartition des bénéficiaires des microcrédits selon le niveau d’instruction



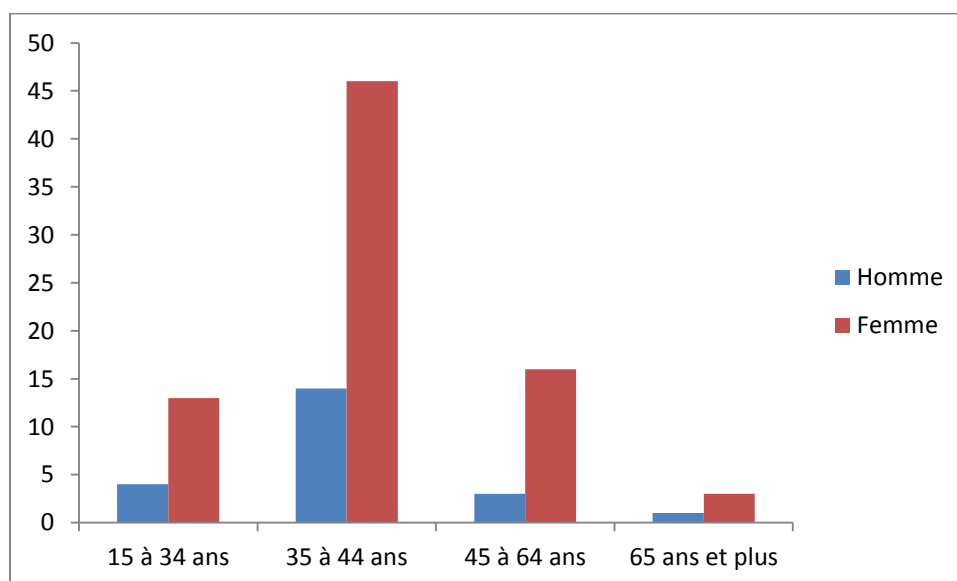
**Tableau 4** : Répartition des bénéficiaires des microcrédits selon l’âge

Tranche d'âge	Hommes(%)	Femmes(%)	Total(%)
15 à 34 ans	4	13	17
35 à 44 ans	14	46	60
45 à 64 ans	3	16	19
65 ans et plus	1	3	4
Total	22	78	100

**Source** : A partir des données collectés (2015)

Le tableau 4 présente la répartition des bénéficiaires du microcrédit selon l’âge. On observe dans la tranche d’âge de 15 à 34 ans, 4% d’homme et 13% de femme ayant bénéficié de microcrédit. De 35 à 44 ans, 14% et 46% respectivement d’homme et femme ont accès au microcrédit et de 45 à 64 ans 3% d’homme et 16% de femme. De plus au niveau de la tranche d’âge de plus de 65 ans sont de 1% pour les hommes et 3% des femmes.

**Graphique4** : Répartition des bénéficiaires des microcrédits selon la tranche d'âge



**Tableau5** : Répartition des bénéficiaires du microcrédit selon la situation professionnelle

Situation professionnelle des personnes de 15 ans et plus(%)	HOMME	FEMME	TOTAL
Actif occupée	21	78	99
Chômeurs	0	0	0
Inactifs	0	0	0
Non déclaré	1	0	1
Total	22	78	100

**Source** : A partir des données collectées (2015)

Le tableau 5 présente la répartition des bénéficiaires du microcrédit selon la situation professionnelle. L'analyse de ce tableau révèle que 21% d'homme et 78% sont des actifs occupés et 1% non déclaré.

**Tableau 6 :** Répartition des bénéficiaires du microcrédit selon la branche d'activité

Branche d'activité(%) (en 8 groupes)	HOMME	FEMME	TOTAL
Agriculture, Elevage, Pêche et Forêt	9	23	32
Industrie	2	5	8
Eau, Electricité et Gaz	0	0	0
BTP	0	0	0
Commerce et Restauration	4	46	50
Transport et Communication	2	3	5
Banque et Assurance	0	0	0
Autres services	5	1	6
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>78</b>	<b>100</b>

**Source :** A partir des données collectés (2015)

Le tableau6 montre la répartition des bénéficiaires du microcrédit selon la branche d'activité. L'analyse de ce tableau révèle que 9% d'homme et 23% de femme travaillent dans l'agriculture, l'élevage et la pêche, dans l'industrie on trouve 2% d'homme et 5% de femme. Au niveau du commerce et de la restauration on note 4% d'homme et 46% de femme sont bénéficiaires du microcrédit. Dans le domaine du transport et communication on observe 2% et 3% respectivement d'homme et femme bénéficiaire de microcrédit. Les autres services comportent 5% d'homme et 1% de femmes.

**Tableau7 :** Situation financière des bénéficiaires du microcrédit

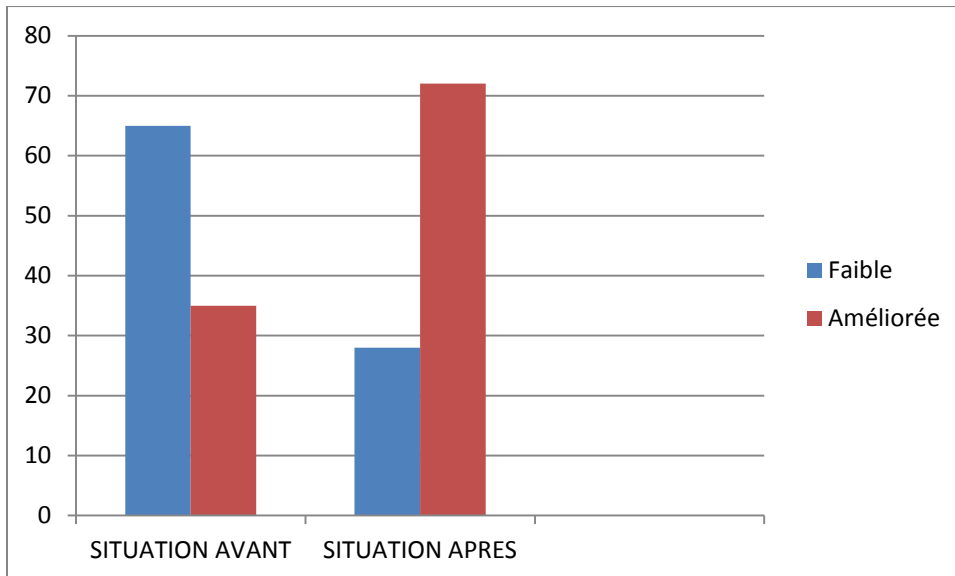
Situation financière (%)	FAIBLE	AMELIORE	TOTAL
SITUATION AVANT	65	35	100
SITUATION APRES	28	72	100

**Source :** Réalisé à partir de données collectées (2015)

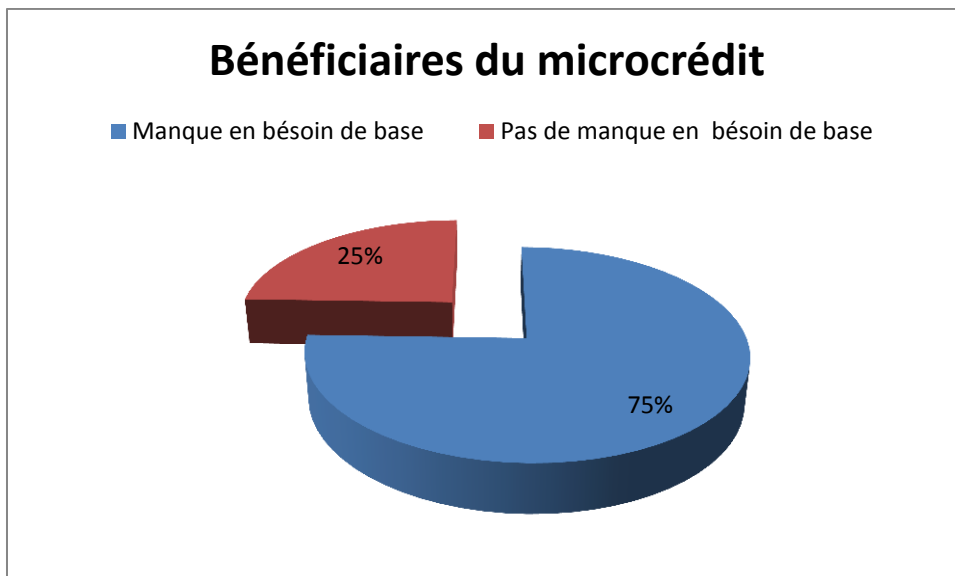
Ce tableau7 révèle la situation financière des bénéficiaires du microcrédit avant et après avoir bénéficié du microcrédit. L'analyse de ce tableau montre que 65% de population étudié étaient dans une situation financière faible (revenu faible) et 35% dans une situation améliorée

(revenu moyen). Après l'obtention du microcrédit on observe que 72% de personne ont amélioré leurs revenus et 28% sont resté dans une situation faible.

**Graphique 5:** Répartition de l'évolution de la situation financière des bénéficiaires du microcrédit



**Graphique 6 :** Répartition des bénéficiaires selon leurs manques en besoins de base



Le graphique présente la répartition des bénéficiaires du microcrédit selon leurs manques en besoins de base. L'analyse de ce graphique montre que 75% des bénéficiaires des microcrédits ont un manque en besoins de base et 25% pas de manque en besoins de base.

La catégorie de l'échantillon traité selon la méthode d'analyse statistique descriptive montre 28% ayant un niveau primaire, 20% un niveau secondaire, 8% un niveau universitaire et 44% sont des illettrés donc 56% ont un niveau aimable en matière d'éducation (Tableau3) bien que ayant une insatisfaction de besoins de base de 75% (graphique6).

Ensuite, notre étude nous amène à comprendre l'implication de la microfinance qui offre du microcrédit pour minimiser les difficultés financières et sociales visibles dans notre champ d'application. Elle permet d'exprimer la capacité du microcrédit, l'individu précaire intégré dans le marché du travail et réalise ses besoins de base. Ainsi, il nous montre un état d'insatisfaction aux besoins de santé et d'éducation, les observations de notre échantillon sont incapables de s'inclure dans le système financier traditionnel pour réagir devant leurs besoins de base.

Avec nos résultats issus de l'analyse descriptive, nous avons trouvé que les individus défavorisés bénéficiaires des microcrédits individuels (63%) et (37%) des microcrédits groupés (Tableau 2). Ils décrivent la catégorie des individus ayant besoins de liquidité pour améliorer leur niveau de vie. En profitant du service offert par l'institution du microcrédit, la situation financière des exclus devient modernisée. Elle leur permet d'intégrer dans la société et d'aboutir à l'exécution des besoins de base. L'apport du petit prêt contribue dans le développement de la capacité et de l'initiative des exclus.

En outre, l'individu défavorisé veut souvent assumer sa situation financière à cause de ses problèmes divers qui leur rend incapable de résoudre. L'offre du petit prêt de la part des institutions de microcrédit lui permet d'améliorer sa condition financière et sociale. Nous remarquons que la situation financière est améliorée pour les exclus ayant une situation faible (28% d'observations ont une situation faible devant 65% de tout l'échantillon après avoir un microcrédit). De même, les individus inférieurs ont favorisé leur situation avec la demande du produit offert sur le marché de la microfinance Béninoise. L'analyse présente une amélioration du niveau de vie notamment pour les individus ayant une condition très vulnérable.

En fait, les institutions de microcrédit soutiennent la vulnérabilité financière de l'exclu. L'outil de lutte contre la pauvreté influence le niveau de vie. Le travail indépendant permet de remédier les besoins des exclus. Les besoins éducationnelles et sanitaires consistent à mesurer le niveau de la pauvreté de l'individu. Cependant, le microcrédit consiste à créer un revenu fixe pour détenir tout besoin de base (santé, éducation et vulnérabilité) à partir d'une amélioration du niveau de consommation de l'exclu (figure de l'annexe II).

L'analyse descriptive tient à aborder que le microcrédit est un levier du travail indépendant. Il permet d'affaiblir le chômage en tenant compte de la satisfaction potentielle des besoins de base. L'amélioration du niveau de vie consiste à proliférer la situation économique par une augmentation de la consommation et une réduction de la situation de pauvreté.

## **SECTION2 : La modélisation économétrique et spécification des variables**

Pour mener à bien notre objectif, nous allons essayer avec une analyse économétrique à mieux jauger l'effet économique du microcrédit. La modélisation nous amène à présenter des Variables explicatives tout en tenant compte du rôle du microcrédit dans la réduction de la précarité. Il s'agit de traiter l'effet économique d'un microcrédit. Nous voulons mieux comprendre son rôle dans l'amélioration du niveau de vie des défavorisés et dans l'augmentation de leur niveau de consommation.

L'étude constitue une définition des variables qui détiennent l'impact sur le niveau de satisfaction des besoins de base. Notre modélisation de l'effet économique présente une variable explicative potentielle retenue d'une analyse factorielle des composantes principales. Elle détermine le niveau de la variation des besoins de base de l'exclu ( $X_i$ ). De ce fait, une modélisation de la question posée est résolue par une estimation quantitative avec le modèle MCO inscrite dans un cadre de la spécification suivante

$$y = \alpha + \beta X_i + \varepsilon_i \quad (1)$$

$Y$ : Revenu

$X_i$ : l'ensemble des variables de contrôle (Dépense d'éducation, Dépense de santé, montant du microcrédit et la taille du ménage)

$\beta$  : Le coefficient de mesure de l'intensité de la relation entre  $X_i$  et  $y_i$

$\varepsilon_i$  : La mesure de la différence entre une relation économique et une relation économétrique

L'étude de l'impact du microcrédit nécessite un choix méthodologique convenable pour estimer la spécification des éléments du contrôle du niveau de vie des clients de l'institution du microcrédit. Ce service représente un moyen de sécurité envers tout risque et un levier pour augmenter la capacité des individus. Il constitue une opportunité de création du revenu et un outil de prévention contre le manque de liquidité.

### **Paragraphe 1 : Conditions de vérification des hypothèses**

✓ Vérification de l'hypothèse1

Pour vérifier la première hypothèse " le microcrédit exerce un effet positive et significative sur le revenu des ménages ruraux ", on va considérer le signe du coefficient du montant du microcrédit

-Si le coefficient est significatif et positif alors l'hypothèse est vérifiée.

-Si le coefficient est significatif et négatif alors l'hypothèse n'est pas vérifiée.

✓ Vérification de l'hypothèse 2

Pour vérifier la seconde hypothèse " le microcrédit influence négativement les besoins de base (santé et éducation) des ménages ruraux" on se servira du signe des coefficients des dépenses de santé et d'éducation des ménages ruraux bénéficiaires du microcrédit.

-Si le signe du coefficient des dépenses de santé et éducation est négatif alors l'hypothèse2 est vérifiée.

-Si le signe du coefficient des dépenses de santé et éducation des bénéficiaires de microcrédit est positif alors l'hypothèse n'est pas vérifiée.

**RESULTATS ESTIMATION :**

Number of obs = 200

F (4, 195) = 1.28  
 Prob > F = 0.2785  
 R-squared = 0.0301  
 Root MSE = 3.5e+05

Rev	Coef.	Robust Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]
Educ	1.924877	.9859906	1.95	0.052	-.0196973 3.869452
sant	- 1.182456	1.122999	- 1.05	0.294	-3.397239 1.032326
Taillmnage	-11908.96	11405.69	- 1.04	0.298	-34403.3 10585.38
mtancr	.1350336	.1553149	0.87	0.386	-.1712791 .4413462
_cons	379148.8	49996.44	7.58	0.000	280545.7 477752

**PARAGRAPHE3 : L'interprétation des résultats**

Notre estimation économétrique nous a permis d'évaluer l'effet de l'activité du microcrédit sur le niveau de vie des ménages ruraux au Bénin (cas de CLCAM-Akassato). Le résultat d'estimation nous a validé le modèle sur le plan statistique (pseudo R<sup>2</sup>). La particularité du microcrédit nous a permis d'après l'estimation une relation significative et négative entre la

variable  $X_i$  (la variation du besoin individuel) et la variable  $y_i$  (la variable dichotomique). Le coefficient est significatif, la statistique nous assume cette hypothèse. En outre, l'interprétation mathématique nous montre que le besoin de base (santé, éducation) de l'individu inférieur baisse parce qu'il est devenu un bénéficiaire du petit prêt, alors avec le signe négatif du coefficient l'effet économique du microcrédit va augmenter. Un effet positif est retenu d'une utilisation du service offert par l'institution du microcrédit.

Ainsi, les résultats de notre analyse ont révélés qu'un effet positif et significatif sur le revenu des ménages emprunteur du microcrédit. Par ailleurs un effet négatif est retenu sur les dépenses en éducation et positive en dépense de santé des ménages. Les résultats obtenus ont montré qu'il y a un effet économique dû l'utilisation du microcrédit selon les données traitées.

Conclusion :

\*L'hypothèse1 est vérifiée

\* L'hypothese2 est vérifiée

## **CONCLUSION GENERALE**

Le microcrédit est une idée attractive. Le fait d'offrir aux exclus du système financier traditionnel une opportunité d'améliorer leur niveau de vie constitue un levier pour développer leur environnement. La finalité du marché de microfinance consiste une occupation de la situation de pauvreté et de la vulnérabilité financière dans le monde entier.

Cependant, nous avons parvenu à définir l'utilité du microcrédit dans l'environnement béninois. Cet espace définit un état de pauvreté monétaire et de manque d'emploi. Le petit prêt permet d'assumer les exclus envers la précarité. Il leur permet d'améliorer le niveau de satisfaction de leurs besoins de base. En outre, le microcrédit amène les micros emprunteurs à progresser le niveau de consommation. Le problème touché dans notre étude est un problème de développement durable et non seulement du développement économique. Le microcrédit est un remède pour la lutte contre la pauvreté. Nous avons distingué que le petit prêt donne lieu à une création de revenu, mais ce microcrédit ne permet pas aux ménages de satisfaire ses exigences en matière d'éducation et de santé.

L'effet économique du microcrédit montre son impact sur le niveau de satisfaction des besoins de base et de consommation. Il influence la situation de chômage selon notre analyse (58% de notre échantillon ont été en chômage avant d'intégrer dans le marché du microcrédit duquel 78% d'eux sont devenu employés). Le microcrédit peut être un amortisseur du chômage. Il devient un levier d'insertion professionnel et sociale. C'est un accès pour la création des très petites entreprises.

Aujourd'hui, l'intensité de la microfinance détermine un instrument de réduction de pauvreté et un vecteur de développement social. Elle doit être subventionnée pour supporter les besoins de sa clientèle. En outre, nous avons abordé dans notre étude un modèle de l'activité du microcrédit afin de mieux persuader l'effet économique sur le niveau de vie du pauvre. La capacité d'influence du microcrédit se présente dans sa génération des revenus qui permet de satisfaire tous besoin de base.

Enfin, les résultats de notre analyse nous admettent que le microcrédit est un levier de développement durable. Il permet d'améliorer la situation financière des exclus et de proliférer le niveau de consommation de l'individu vulnérable. Cet aboutissement se présente dans un environnement expérimental qui craint de la pauvreté monétaire à cause d'un manque d'emploi et de la liquidité. Ce petit prêt peut générer une richesse pour les générations futures.

Aussi bien en situation de crise financière, les institutions du microcrédit doivent réagir devant les besoins de liquidité qui progressent.

Néanmoins, si l'individu a amélioré son niveau de vie, il va moderniser sa situation sociale et économique. Il devient un individu inclus dans le système financier et par suite un individu de catégorie sociale plus confortable. Il ne considère plus un pauvre. Le résultat de notre analyse permet de conclure qu'un développement économique se réalise. Mais, cette translation du niveau social de l'individu constitue une spécification individuelle et non temporelle. Elle peut continuer en progression du niveau de vie. De même, elle peut aboutir à des conséquences plus néfastes vues la situation flexible de l'individu dans le temps et dans l'espace.

## **REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE**

Craig CHURCHILL (2005) « Les Institutions de Microfinance doivent-elles proposer des services d'assurance ? », TFD N° 78

Elisabeth Hofmann et Kamala Marius-Gnanou (2003) « Le microcrédit pour les femmes pauvres – Solution miracle ou cheval de Troie de la mondialisation ? in Etat du débat », Regards de femmes sur la globalisation : approches critiques sur la mondialisation

Élisabeth HOFMANN, Kamala MARIUS-GNANOU (2007) « Le microcrédit est-il le faux-nez du néolibéralisme ? », Les Cahiers d'Outre-Mer, n° 238

Emmanuelle BOUQUET (2007) « Risque, vulnérabilité, et produits financiers : un cadre d'analyse appliqué à la microfinance agricole et rurale », BIM n° - 11

Fabrizio FELLONI, Hans Dieter SEIBEL (2003) « Commercialisation de la microfinance : une expérience basée sur le modèle Grameen Bank aux Philippines », TFD N° 73

Fernand VINCENT “Effective Governance for Micro-finance Institutions”

Giancarlo Corsetti!, Paolo Pesenti, NourielRoubini (1999) « Papertigers? A model of the Asian crisis”, European Economic Review Vol. 43, pp. 1211-1236

Isabelle GUÉRIN, Cécile LAPENU, François DOLIGEZ (2009) « La microfinance est socialement responsable? », Revue Tiers Monde, n° 197

Jean-Marc Bigler (2006) « Sous-développement du microcrédit en Suisse », Revue Economique et Sociale, pp. 83-94

JONATHAN MORDUCH (2000) "The Microfinance Schism", world document, Elsevier ltd Vol. 28

Jonathan Morfuch and Manohar Sharma, 2001 "Strengthening public safety nets; can the informal sector show the way", FCND discussion paper N°22

JUDITH SHAW (2004) “Microenterprise Occupation and Poverty Reduction in Microfinance Programs: Evidence from Sri Lanka”, World Development Vol. 32, pp. 1247–1264

Julia Elyachar (2001)« Finance internationale, microcrédit et religion de la société civile en Égypte », Critique internationale N°13

Laure Delalande (2007) « Microfinance et réduction de la vulnérabilité: le cas d'un « microbanco rural » au Mexique » Autrepart N°44, pp. 27-47

Marek HUDON (2007) « Ethique et Politique Publique en Microfinance », BIM n° - 24

MERTEN SIEVERS, PAUL VANDENBERG (2007) « Synergies through Linkages: Who Benefits from Linking Micro-Finance and Business Development Services? ” World Development Vol. 35, pp. 1341–135

**ANNEXES :**

**Annexe I :** tableau des variables

<b>ABREVIATION</b>	<b>VARIABLES</b>
Rev	Revenu
Mntancr	Montant microcrédit
Sant	Dépense de santé
Educ	Dépense d'éducation
Taillmnag	Taille ménage

SOURCE : Réalisé à partir des données collectées(2015)

**DESCRIPTION DES VARIABLES :**

Variable	Obs	Mean	Std.Dev.	Min	Max
Educ	200	17802.5	25688.94	0	200000
sant	200	10267.65	15695.99	0	75000
Rev	200	384510	350315.5	0	4000000
Taillmnage	200	4.06	1.976342	0	11
mntancr	200	220574.5	220351	8600	900000

Source : Réalisé par Excel à partir des données collectées

## **Table des matières**

<b>AVERTISSEMENT</b> .....	li
<b>DEDICACE1</b> .....	lii
<b>DEDICACE2</b> .....	li
<b>REMERCIEMENT</b> .....	liv
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	v
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b> .....	vi
<b>LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES</b> .....	vii
<b>SOMMAIRE</b> .....	viii
<b>RESUME</b> .....	iv
<b>INTRODUCTION</b> .....	1
<b>CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE</b> .....	3
<b>SECTION 1 : CADRE THEORIQUE</b> .....	3
<b>PARAGRAPHE 1 : De la problématique aux hypothèses</b> .....	3
<b>PARAGRAPHE 2 : Revue de littérature</b> .....	6
<b>PARAGRAPHE 3 : Méthodologie de recherche</b> .....	19
<b>SECTION 2 : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE</b> .....	23
<b>PARAGRAPHE 1 : Historique, Missions, Objectifs et Visions de la CLCAM</b> .....	23
<b>PARAGRAPHE 2 : La structure organisationnelle, Fonctionnement et Activité de la CLCAM</b> .....	26
<b>PARAGRAPHE 3 : Expérience de stage et Remarques</b> .....	31
<b>CHAPITRE II : ANALYSE ECONOMIQUE DES EFFETS DU MICROCREDITS SUR LE NIVEAU DE VIE DES MENAGES RURAUX</b> .....	33
<b>SECTION 1 : Analyse descriptive des bénéficiaires du microcrédit</b> .....	33
<b>SECTION 2 : La modélisation économétrique et spécification des variables</b> .....	40
<b>PARAGRAPHE 1 : Condition de vérification des hypothèses</b> .....	40
<b>PARAGRAPHE 2 : Interprétation des résultats</b> .....	41
<b>CONCLUSION GENERALE</b> .....	43
<b>REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	45
<b>ANNEXE</b> .....	x